



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39.a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher > à 10 000 m ²	- Surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du Code de l'Urbanisme de 12 760 m ² (supérieure à 10 000 m ²).
47.b) Autres déboisements [...] de plus de 0,5 hectare	- Zone de défrichement envisagée correspondant à des jeunes bois de moins de 30 ans, d'une surface d'environ 1,2 ha.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

FONCIERE SALINI souhaite aménager un parc d'activités composé de trois bâtiments sur la commune de Tournan-en-Brie (77) dans le département de Seine-et-Marne.
Le projet concerne la construction de trois bâtiments, qui seront construits en deux phases. La première phase prévoit la construction du bâtiment A, pour une surface de plancher de 9 995 m². La seconde phase sera la construction des bâtiments B et C, pour une surface de plancher de 2 765 m². La surface de plancher finale du site sera donc de 12 760 m².

La construction des bâtiments s'accompagnera de l'aménagement de voiries, parkings perméables, d'un bassin d'infiltration des eaux pluviales et d'espaces paysagers.
Des panneaux photovoltaïques seront implantés en toiture des bâtiments.

Le site ne relève pas de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.
Le site sera soumis à déclaration au titre de la réglementation IOTA, sous la rubrique 2.1.5.0 (superficie du terrain de 2,5 ha environ).

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à aménager le site et de proposer des locaux pour l'implantation de TPE-PME sur la commune de Tournan-en-Brie.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux



4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement



4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).



4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)



FONCIERE SALINI
Annexe 3
Localisation du site
Extrait Géoportail, échelle 1/25 000^{ème}

FAVIERES

NEUFMOUTIERS-EN-BRIE

TOURNAN-EN-BRIE

Site

PRESLES-EN-BRIE

LIVERDY-EN-BRIE

CHÂTRES

500 m

FONCIERE SALINI

Annexe 4

Photographies de la zone d'implantation

Orientation des prises de vue 1 à 2 (extrait Géoportail)



FONCIERE SALINI

Annexe 4

Photographies de la zone d'implantation

Prise de vue 1 – Nord-Est du site
(date de la prise de vue : mars 2022 (Google Maps))



FONCIERE SALINI

Annexe 4

Photographies de la zone d'implantation

Prise de vue 2 – Nord-Ouest du site
(date de la prise de vue : mars 2022 (Google Maps))



FONCIERE SALINI

Annexe 4

Photographies de la zone d'implantation

Prise de vue 3 – Sud-Ouest du site
(date de la prise de vue : août 2023 (Google Maps))



Plan de masse phase 1



Terrain:	25 244 m²
PLU du 22/03/2021 Zone UX	
Emprise du bâti :	7 782 m²
Soit 30.82 % (Non réglementé)	
Bâtiment A :	7 774 m²
Transformateur :	8 m ²
Surface de plancher :	9 995 m²
Phase 1 (Bâtiment A) :	9 995 m²
Bureaux :	2 427 m ²
Activité :	7 568 m ²
Voiries :	8 849 m²
Places V.L. perméables :	1 992 m ²
Voiries lourdes :	6 444 m ²
Parvis piétons :	413 m ²
Places de stationnement :	158
Places de stationnement réglementaires :	83
Bureau : 1 place / 55 m ² de SDP :	45
Industrie: 1 place / 200 m ² de SDP :	38
Espaces verts :	8 613 m²
soit 34.11 % (>15% minimum PLU)	
1 arbre / 8 places de stationnement :	20
1 arbre / 150 m ² d'espaces libres :	117
Rétention 1l/s/ha :	640 m ³
Hauteur Libre:	7 m
Hauteur maximum PLU : 15 m	
Panneaux photovoltaïques:	5 092 m²
BATIMENT A	



Plan de masse phase 2



Terrain:	25 244 m²
PLU du 22/03/2021 Zone UX	
Emprise du bâti :	10 006 m²
Soit 39,63 % (Non réglementé)	
Bâtiment A :	7 774 m ²
Bâtiment B :	863 m ²
Bâtiment C :	1 361 m ²
Transformateur :	8 m ²
Surface de plancher :	12 760 m²
Bureaux :	3 039 m ²
Activité :	9 721 m ²
Phase 1 (Bâtiment A) :	9 995 m²
Bureaux :	2 427 m ²
Activité :	7 568 m ²
Phase 2 (Bâtiments B et C) :	2 765 m²
Bureaux :	612 m ²
Activité :	2 153 m ²
Voiries :	9 979 m²
Places V.L. perméables :	2 342 m ²
Voiries lourdes :	7 158 m ²
Parvis piétons :	479 m ²
Places de stationnement :	186
Places de stationnement réglementaires :	105
Bureau : 1 place / 55 m ² de SDP :	56
Industrie: 1 place / 200 m ² de SDP :	49
Espaces verts :	5 259 m²
soit 20,83 % (>15% minimum PLU)	
1 arbre / 8 places de stationnement :	24
1 arbre / 150 m ² d'espaces libres :	102
Rétention 1l/s/ha :	740 m ³
Hauteur Libre:	7 m
Hauteur maximum PLU : 15 m	



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

FONCIERE SALINI

Annexe 6

Voisinage du site dans un rayon de 100m

Extrait du plan cadastral, échelle 1 / 2 500^{ème}

Département :
SEINE ET MARNE

Commune :
TOURNAN-EN-BRIE

Section : ZE
Feuille : 000 ZE 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 18/10/2023
(fuseau horaire de Paris)

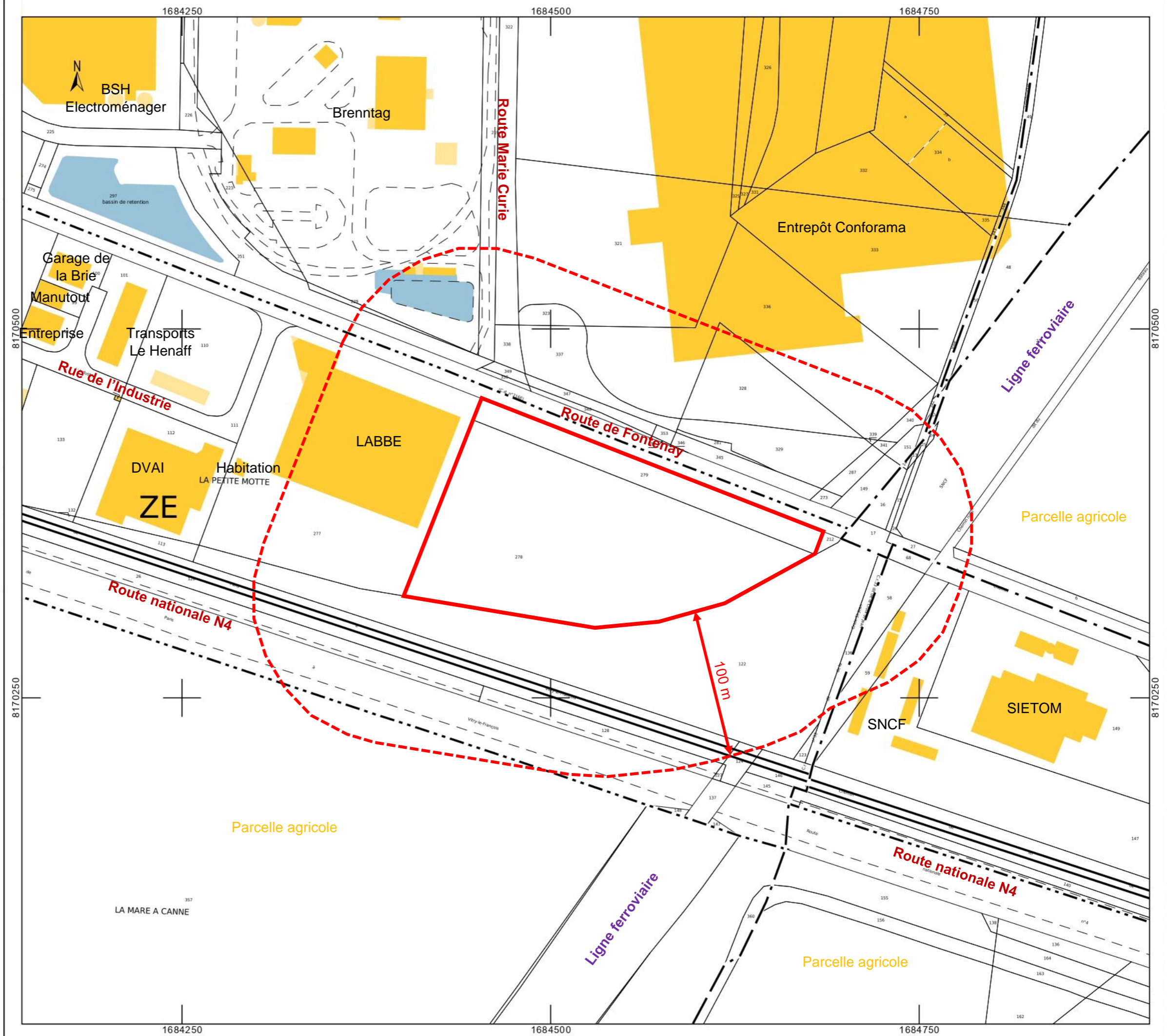
Coordonnées en projection : RGF93CC49

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
Melun
Pôle topographique et de gestion cadastrale 22
BLD Chamblain 77010
77010 Melun Cedex
tél. -fax

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publics



FONCIERE SALINI

Annexe 7

Localisation des sites Natura 2000 aux alentours

Extrait Géoportail, échelle 1/100 000^{ème}

Directive oiseaux
« Boucles de la Marne »
(FR1112003)

Directive habitats
« Bois de Vaires-sur-Marne »
(FR1100819)

Directive habitats
« L'Hyèrre de sa source à
Chaumes-en-Brie »
(FR1100812)

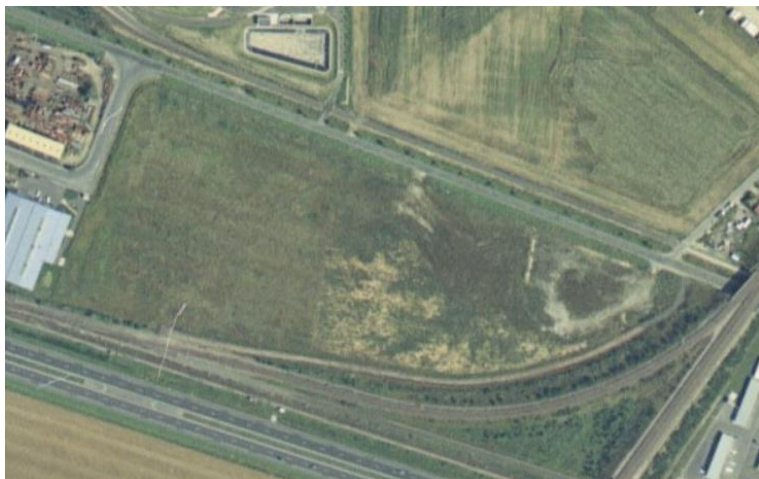
Site

0 ————— 5 km

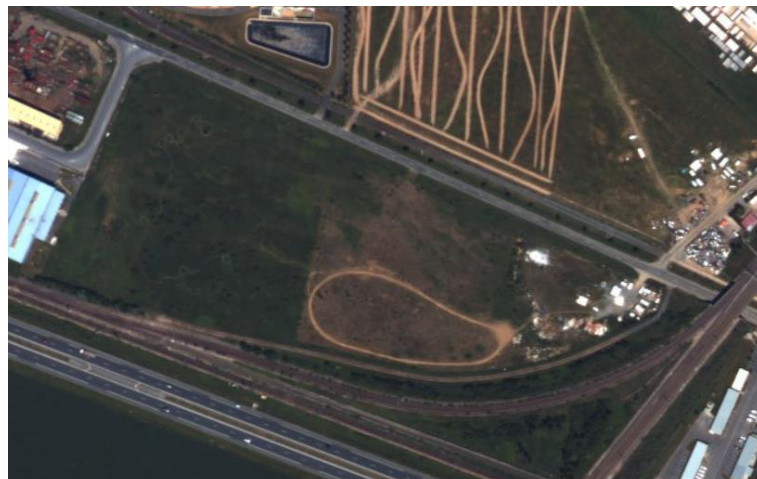
FONCIERE SALINI	Annexe 10 Défrichement	Sur la commune de Tournan-en-Brie
-----------------	-----------------------------------------	--------------------------------------

Dans le cadre du projet, le site sera terrassé et aménagé pour accueillir un parc d'activités composé de 3 bâtiments. En amont du terrassement, une opération de fauche et de défrichement devra être menée sur le site.

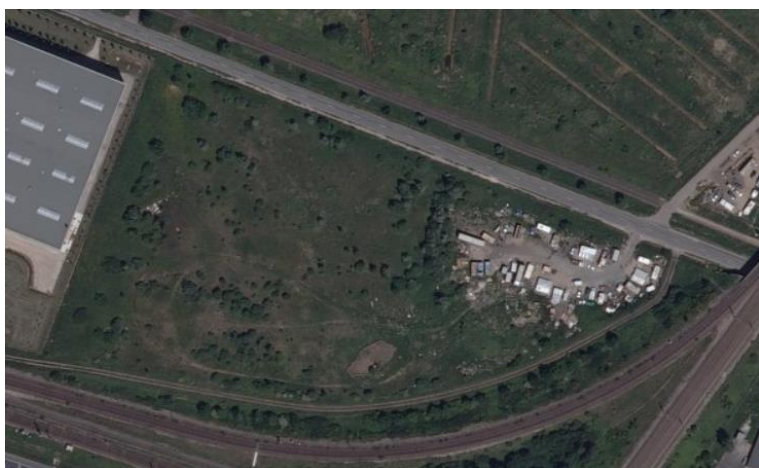
Une partie du site est constituée d'une Peupleraie / Saulaie anthropique (cf. repérage écologique d'Alisea, disponible en Annexe 9), correspondant à une surface d'environ 12 000 m², soit 1,2 ha. Ces arbres sont de très faible maturité, correspondant à des jeunes arbres de moins de 30 ans (cf. photographies aériennes de la zone à différentes périodes, ci-dessous).



Prise de vue : Juillet 1999 (source : remonter le temps, IGN)



Prise de vue : Juin 2003 (source : remonter le temps, IGN)



Prise de vue : Mai 2009 (source : remonter le temps, IGN)

De plus, d'après l'article L.341-1 du Code Forestier, « est un défrichement toute opération volontaire ayant pour effet de détruire l'état boisé d'un terrain et de mettre fin à sa destination forestière ». Le projet se situe UX du PLU de Tournan-en-Brie, correspondant à une zone d'activité économique. Le terrain n'est donc pas destiné à un usage forestier.

Conformément au point 4 de l'article L.342-1 du Code Forestier, du fait que les arbres sur le site sont des jeunes bois de moins de trente ans, le projet sera exempté d'autorisation de défrichement.



Repérage écologique à Tournan-en-Brie (77)

Rapport final

Septembre 2023

Réf Alisea : 3231

Étude réalisée pour :**EVOLUTYS**

434 Rue Etienne Lenoir
30000 NIMES

Etude suivie par : Philippe GASQUET

Étude réalisée par :**ALISEA**

16 rue Champ Lagarde - F78000 VERSAILLES

Téléphone : 01 39 53 15 84

Courriel : contact@alisea-environnement.fr

<https://www.alisea-environnement.fr/>

Auteurs : Baptiste CARRERE, Ingénieur écologue, faunisticien, Benjamin MARANDON – Ingénieur écologue, botaniste et pédologue

Contrôle qualité interne/relecture : Benoit ABRAHAM – Ingénieur écologue, Naturaliste

Entreprise certifiée ISO 14001, Alisea est membre du réseau Cap Environnement.

Seule la version PDF créée par Alisea fait foi.

Le rapport, remis par Alisea, est rédigé à l'usage exclusif du client et de manière à répondre à ses objectifs indiqués dans le devis émis par Alisea et validé par le client. Il est établi au vu des informations fournies à Alisea et des connaissances techniques, réglementaires et scientifiques connues avant la remise du rapport.

La responsabilité d'Alisea ne pourra être engagée si le client lui a transmis des informations erronées ou incomplètes.

Alisea n'est notamment pas responsable des décisions de quelque nature que ce soit prises par le client à la suite de la prestation fournie par Alisea, ni des conséquences directes ou indirectes que ces décisions ou interprétations erronées pourraient causer. Toute utilisation partielle ou inappropriée ou toute interprétation dépassant les conclusions des rapports émis ne saurait engager la responsabilité d'Alisea.

SOMMAIRE

1 INTRODUCTION – PREAMBULE.....	7
1.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	7
1.2 PRESENTATION ET LOCALISATION.....	7
1.2.1 Localisation.....	7
1.2.2 Limites géographiques de l'étude.....	8
1.3 TOPOGRAPHIE	9
1.4 CONTEXTE HYDROLOGIQUE	11
2 METHODOLOGIE.....	13
2.1 ASPECTS GENERAUX	13
2.2 BIO-EVALUATION ET ENJEUX.....	13
2.3 METHODES HABITATS ET FLORE	18
2.3.1 Recensements.....	18
2.3.2 Évaluation des enjeux habitats et flore	18
2.4 METHODES AVIFAUNE	19
2.4.1 Recensement	19
2.4.2 Évaluation des enjeux avifaunistiques.....	20
2.5 METHODES MAMMIFERES TERRESTRES	20
2.5.1 Recensements.....	20
2.5.2 Évaluation des enjeux mammalogiques	20
2.6 METHODES MAMMIFERES VOLANTS (CHIROPTERES).....	21
2.6.1 Recensements.....	21
2.6.2 Évaluation des enjeux chiroptérologiques	23
2.7 METHODES HERPETOFAUNE	23
2.7.1 Recensements.....	23
2.7.2 Évaluation des enjeux Herpétologiques.....	23
2.8 METHODES INSECTES.....	24
2.8.1 Recensements.....	24
2.8.2 Évaluation des enjeux Insectes	24
3 ÉTAT INITIAL DES HABITATS, DE LA FLORE ET DE LA FAUNE.....	25
3.1 HABITATS ET FLORE	25
3.1.1 Résultats.....	25
Enjeux habitats et flore	33
3.2 AVIFAUNE	34
3.2.1 Résultats.....	34
3.2.2 Enjeux avifaune	38
3.3 MAMMIFERES TERRESTRES.....	38
3.3.1 Résultats.....	38
3.3.2 Enjeux mammifères terrestres.....	40
3.4 MAMMIFERES VOLANTS (CHIROPTERES)	40
3.4.1 Résultats.....	40
3.4.2 Enjeux mammifères volants	42
3.5 HERPETOFAUNE.....	42
3.5.1 Résultats.....	42
3.5.2 Enjeux herpétofaune	42
3.6 INSECTES	43
3.6.1 Résultats.....	43
3.6.2 Enjeux insectes	46
3.7 SYNTHÈSE DES ENJEUX ET DES CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES PAR GROUPE	47

4 ANNEXES	48
ANNEXE 1 - LISTE DE LA FLORE	49
ANNEXE 2 - LISTE DE L'AVIFAUNE.....	53
ANNEXE 3 - LISTE DES MAMMIFERES.....	53
ANNEXE 4 - LISTE DES INSECTES.....	54
5 LISTE DES ACRONYMES.....	55
6 GLOSSAIRE	56
7 BIBLIOGRAPHIE	58

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 – LOCALISATION (ALISEA 2023)	7
FIGURE 2 - LOCALISATION DE LA COMMUNE CONCERNEE (ALISEA 2023)	8
FIGURE 3 – PERIMETRE D’ETUDE (ALISEA 2023).....	9
FIGURE 4 – TOPOGRAPHIE (SOURCE : IGN – BD ALTI ; ALISEA 2023®)	10
FIGURE 5 - GEOLOGIE DU SITE (SOURCE : BRGM ; ALISEA 2023).....	11
FIGURE 6 - CONTEXTE HYDROLOGIQUE DE LA COMMUNE CONCERNEE (SOURCE : BD TOPAGE®, ALISEA 2023).....	12
FIGURE 7 - CONTEXTE HYDROLOGIQUE (SOURCE : BD TOPAGE®, ALISEA 2023)	12
FIGURE 8 - LOCALISATION DES POINTS D’ECOUTE DE L’AVIFAUNE (ALISEA 2023)	19
FIGURE 9 - CYCLE DE VIE DES CHIROPTERES (©SFPEM, FRANÇOIS-XAVIER LOIRET)	21
FIGURE 10 - LOCALISATION DES POINTS D’ECOUTE DES CHIROPTERES (ALISEA 2023)	22
FIGURE 11 - REPARTITION DES HABITATS RECENSES AU SEIN DU PERIMETRE D’ETUDE RAPPROCHE	25
FIGURE 12 – HABITATS RECENSES SUR LE SITE.....	31
FIGURE 13 – ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES RECENSEES SUR LE SITE	33
FIGURE 14 - AVIFAUNE A ENJEUX REGLEMENTAIRE ET A POTENTIEL ENJEUX DE CONSERVATION RECENSEE (ALISEA 2023)	37
FIGURE 15 - MAMMIFERES TERRESTRES A ENJEUX DE CONSERVATION RECENSES (ALISEA 2023).....	39
FIGURE 16 - ESPECES RECENSEES AU COURS DE L’ECOUTE ACTIVE DES CHIROPTERES AU SEIN DU PERIMETRE D’ETUDE (ALISEA 2023)	41
FIGURE 17 - INSECTES A ENJEUX REGLEMENTAIRES RECENSES (ALISEA 2023).....	46

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 – DATES DES PASSAGES DE TERRAIN ET CONDITIONS METEOROLOGIQUES ASSOCIEES.	13
TABLEAU 2 -SYNTHESE DES ENJEUX ECOLOGIQUES PAR TAXON SELON LA BIO-EVALUATION EMPLOYEE	17
TABLEAU 3 – QUALIFICATION DE L’ACTIVITE SELON LE NOMBRE DE CONTACTS – PROTOCOLE PEDESTRE	22
TABLEAU 4 - SUPERFICIE DES HABITATS RECENSES.....	25
TABLEAU 5 – ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES RECENSEES SUR LE SITE	32
TABLEAU 6 – HABITATS UTILISES PAR LES ESPECES AVIFAUNISTIQUES RECENSEES.....	34
TABLEAU 7 - HABITATS UTILISES PAR LES ESPECES DE MAMMIFERES TERRESTRES RECENSEES	38
TABLEAU 8 – NICHE ECOLOGIQUE UTILISEE PAR LA PIPISTRELLE COMMUNE.....	40
TABLEAU 9 - HABITATS UTILISES PAR LES ESPECES DE LEPIDOPTERES RECENSEES.....	43
TABLEAU 10 - HABITATS UTILISES PAR LES ESPECES D’ODONATES RECENSEES	43
TABLEAU 11 - HABITATS UTILISES PAR LES ESPECES D’ORTHOPTERES RECENSEES	44

LISTE DES PHOTOS

PHOTO 1 – SAULAIE / PEUPLERAIE ANTHROPIQUE EN ARRIERE-PLAN (PHOTO ALISEA/B.MARANDON)	26
PHOTO 2 – PRAIRIE HYGROPHILE A MESOHYGROPHILE (PHOTO ALISEA/B.MARANDON).....	27
PHOTO 3 – FRUTICEE X RONCIER (PHOTO ALISEA/B.MARANDON).....	28
PHOTO 4 – FRICHE NON PROSPECTE (PHOTO ALISEA/B.MARANDON)	28
PHOTO 5 – PRAIRIE MESOPHILE DE BERME (PHOTO ALISEA/B.MARANDON).....	29
PHOTO 6 – FRICHE PRAIRIALE ET DECHARGE (PHOTO ALISEA/B.MARANDON)	30
PHOTO 7 – PREBOIS DE PEUPLIER NOIR (PHOTO ALISEA/B.MARANDON).....	30
PHOTO 8 - ACCENTEUR MOUCHET (©ALISEA/V. CHAMPION)	35
PHOTO 9 - BERGERONNETTE GRISE (©ALISEA/V. CHAMPION)	35
PHOTO 10 – HIRONDELLE DE FENETRE (©ALISEA/V. CHAMPION).....	36
PHOTO 11 - HIRONDELLE RUSTIQUE (©WIKIPEDIA/ MALENE)	36
PHOTO 12 - LINOTTE MELODIEUSE (©ALISEA/B.ABRAHAM).....	37
PHOTO 13 - LAPIN DE GARENNE (©ALISEA/V . CHAMPION)	39
PHOTO 14 – PIPISTRELLE COMMUNE (©WIKIPEDIA /J. DE LONGE)	41

PHOTO 14 – MURIN DE DAUBENTON (©ALISEA/B. ABRAHAM) 41
PHOTO 16 – CONOCEPHALE GRACIEUX (©ALISEA / V. CHAMPION)..... 44
PHOTO 17 – GRILLON D’ITALIE (©ALISEA / N. MOULIN) 45
PHOTO 18 - MANTE RELIGIEUSE (©ALISEA/N.MOULIN)..... 45

1 INTRODUCTION – PREAMBULE

1.1 Contexte et objectifs de l'étude

Le présent rapport est un repérage écologique d'un site localisé à Tournan-en-Brie (77) - Figure 1. Il s'inscrit dans le cadre d'un projet soumis au cas par cas. Il a pour objectifs d'identifier les éventuels enjeux et potentialités écologiques.

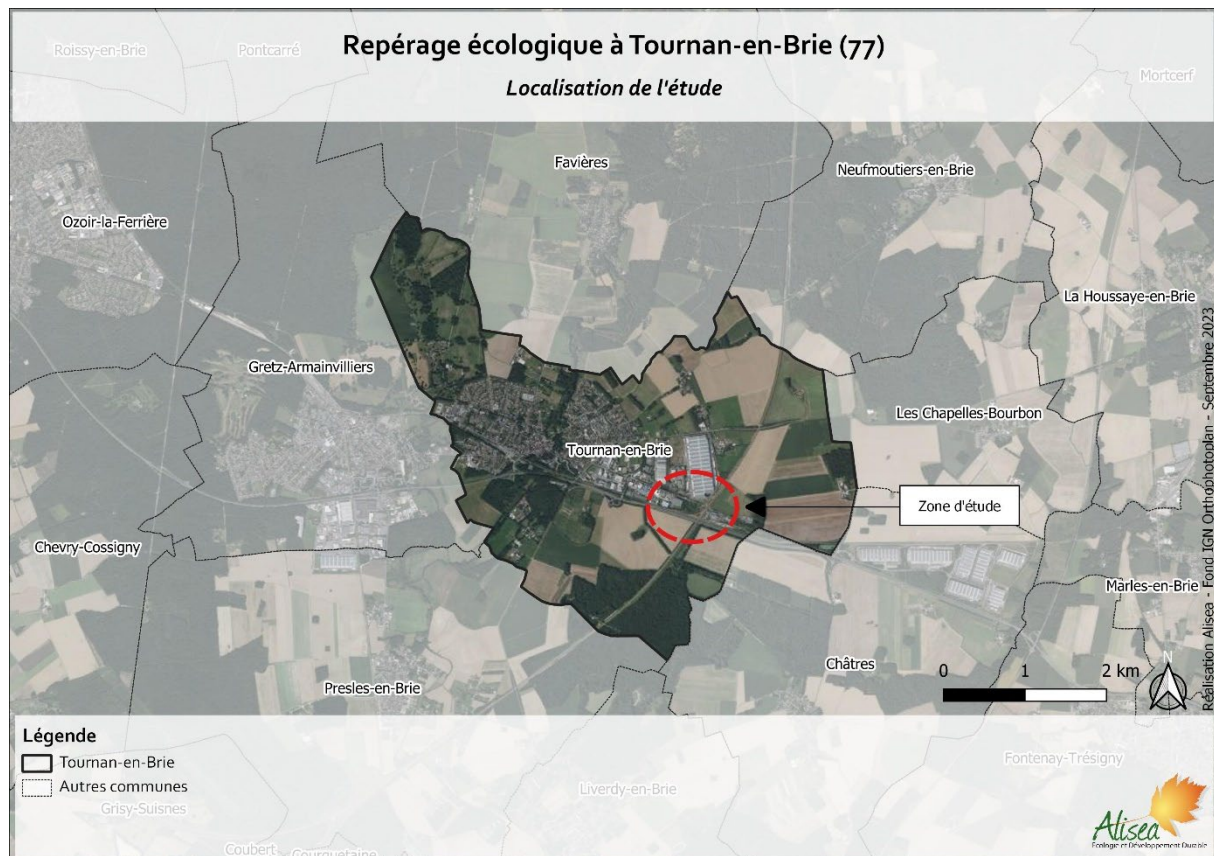


Figure 1 – Localisation (Alisea 2023)

1.2 Présentation et localisation

1.2.1 Localisation

Le projet se situe sur la commune de Tournan-en-Brie, en Seine-et-Marne (77), en région Ile-de-France, à environ 20km au Nord-Nord-Est de Melun, ville préfecture (Figure 2)

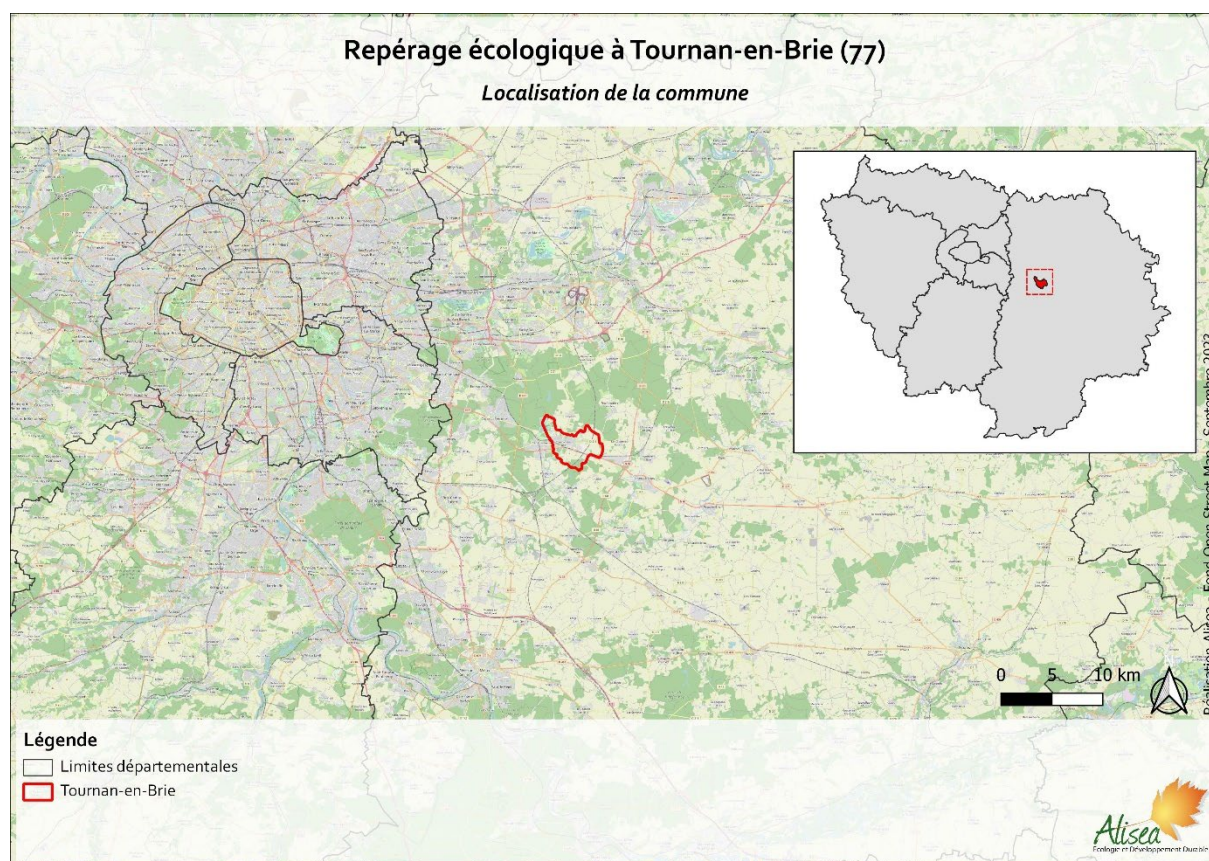


Figure 2 - Localisation de la commune concernée (Alisea 2023)

1.2.2 Limites géographiques de l'étude

Le préalable aux investigations de terrain est la définition d'un ou de plusieurs périmètres d'étude suffisamment larges pour permettre une analyse cohérente des facteurs environnementaux à plusieurs échelles, et une prise en compte complète des diverses composantes du site ou du territoire, sans tenir compte uniquement des limites administratives/limites d'implantation du projet.

Sur la base de la zone d'emprise du projet (« périmètre du projet »), des passages de terrain, et d'une analyse des photos aériennes et de la carte IGN 25000^{ème}, un seul périmètre d'étude a été retenu :

- **Le périmètre d'étude** (Figure 3), qui correspond au **périmètre du projet** ainsi qu'à ses abords immédiats, qui couvre la zone de projet ainsi que ses alentours. Ce périmètre, considéré comme pouvant être sous l'influence des travaux, a été retenu pour effectuer les investigations de terrain destinées à inventorier les habitats, la flore et la faune. Les abords de ce périmètre ont parfois aussi été expertisés, lorsque cela s'est avéré nécessaire pour la compréhension du fonctionnement de certains espaces et/ou l'analyse des déplacements de certaines espèces.

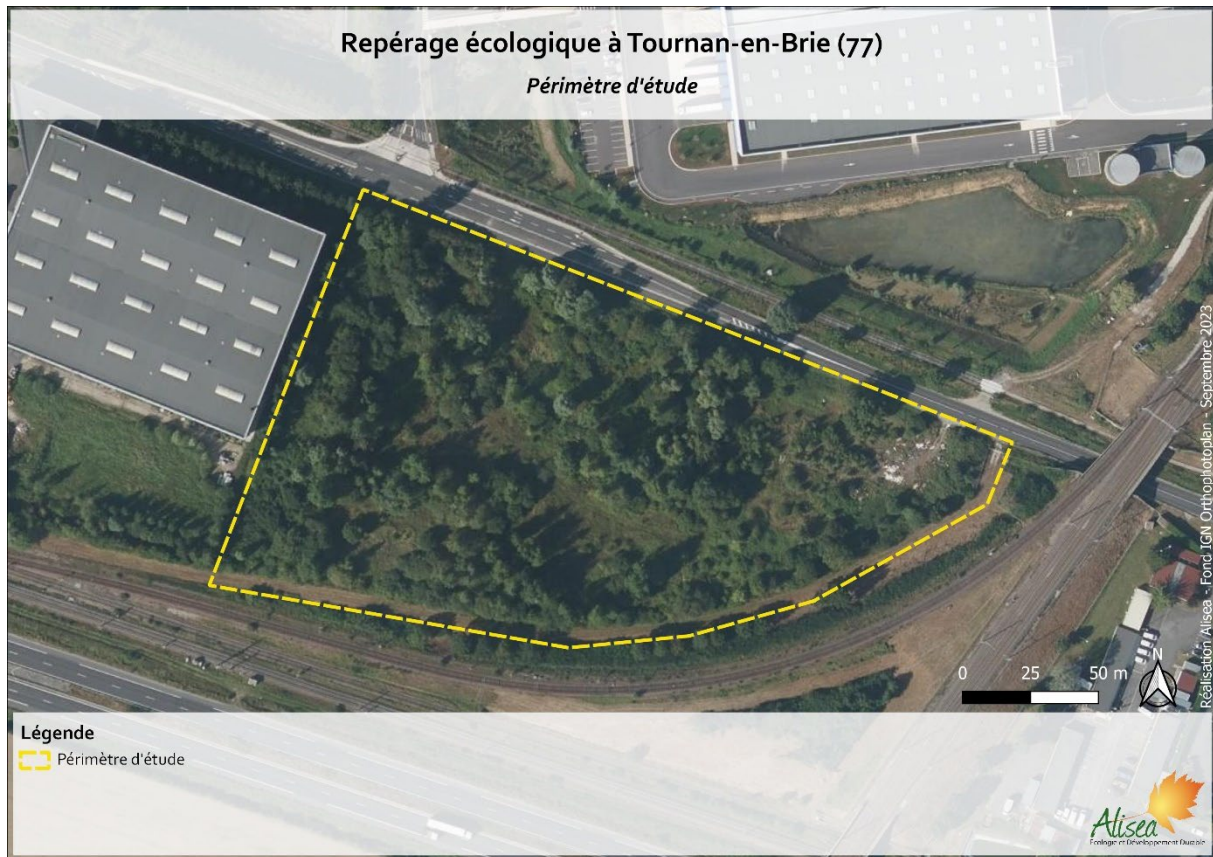


Figure 3 – Périmètre d'étude (Alisea 2023)

1.3 Topographie

Le projet se situe à environ 110m d'altitude sur un plateau culminant localement à 120m et dominant le vallon de la Marsange. La pente est quasi inexistante, et les principales variations topographiques sont d'origine anthropique avec plusieurs bassins, et les levées des voies de chemin de fer. Le périmètre d'étude est lui-même en contrebas d'une de ces levées.

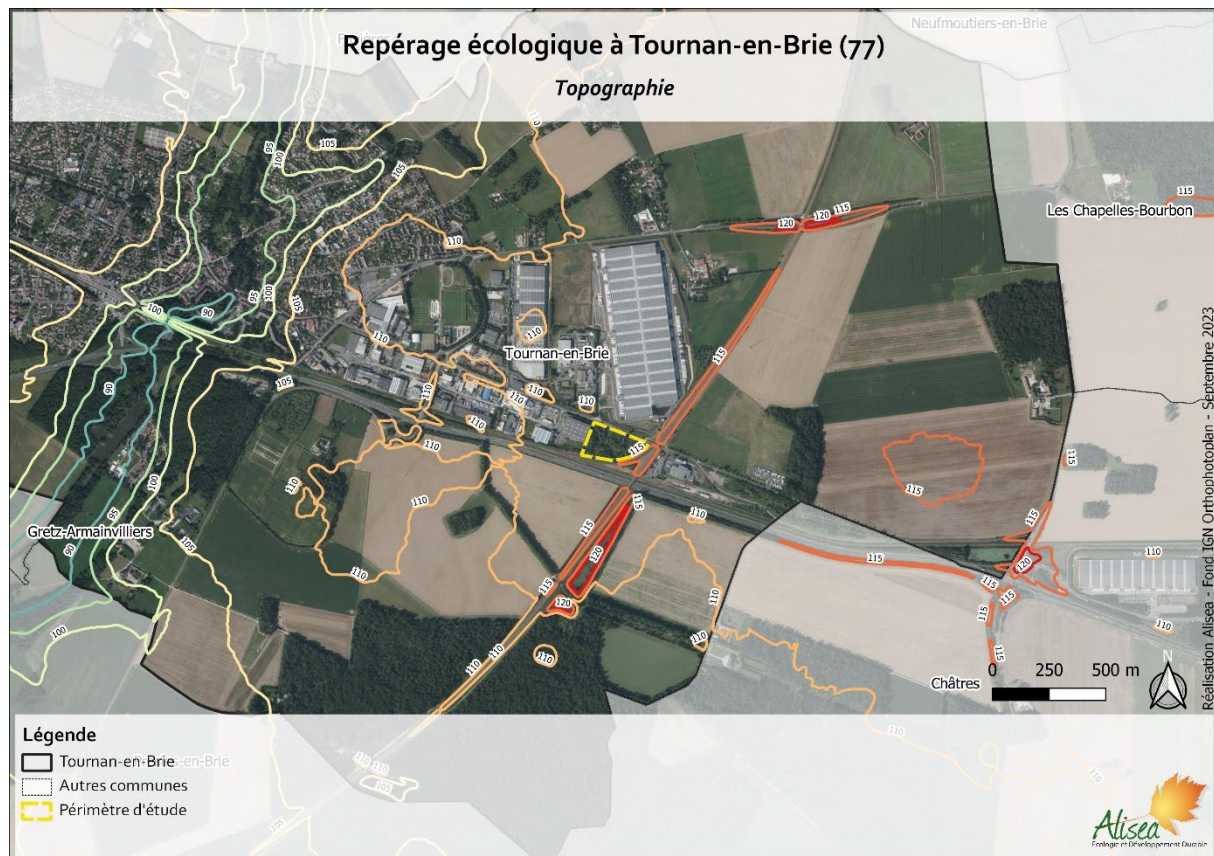


Figure 4 – Topographie (Source : IGN – BD ALTI ; Alisea 2023®)

Le périmètre d'étude et ses abords sont concernés par la feuille géologique n° 220 ou fiche de « BRIE-COMTE-ROBERT ». Ils se situent sur une couche de limons de plateaux décrite comme suit :

LP. Limons des plateaux. Cette formation meuble recouvre de vastes étendues à la surface des plateaux. Constitués par des dépôts argilo-sableux fins et compacts, parfois lités et zonés, avec passages de cailloutis, ils sont brun foncé et argilo-sableux vers le sommet, parfois fendillés dans la partie moyenne, de couleur plu.; claire et calcaire à la base, qui renferme parfois des éléments remaniés des Cailloutis de Sénart, dans l'Ouest de la feuille, et des Meulière de Brie ailleurs. Leur épaisseur croît vers le NE, où ils dépassent parfois 3 mètres (Gretz, Tournan). Ils sont souvent difficiles à distinguer de l'Argile à meulière (AM), présentant un aspect comparable.

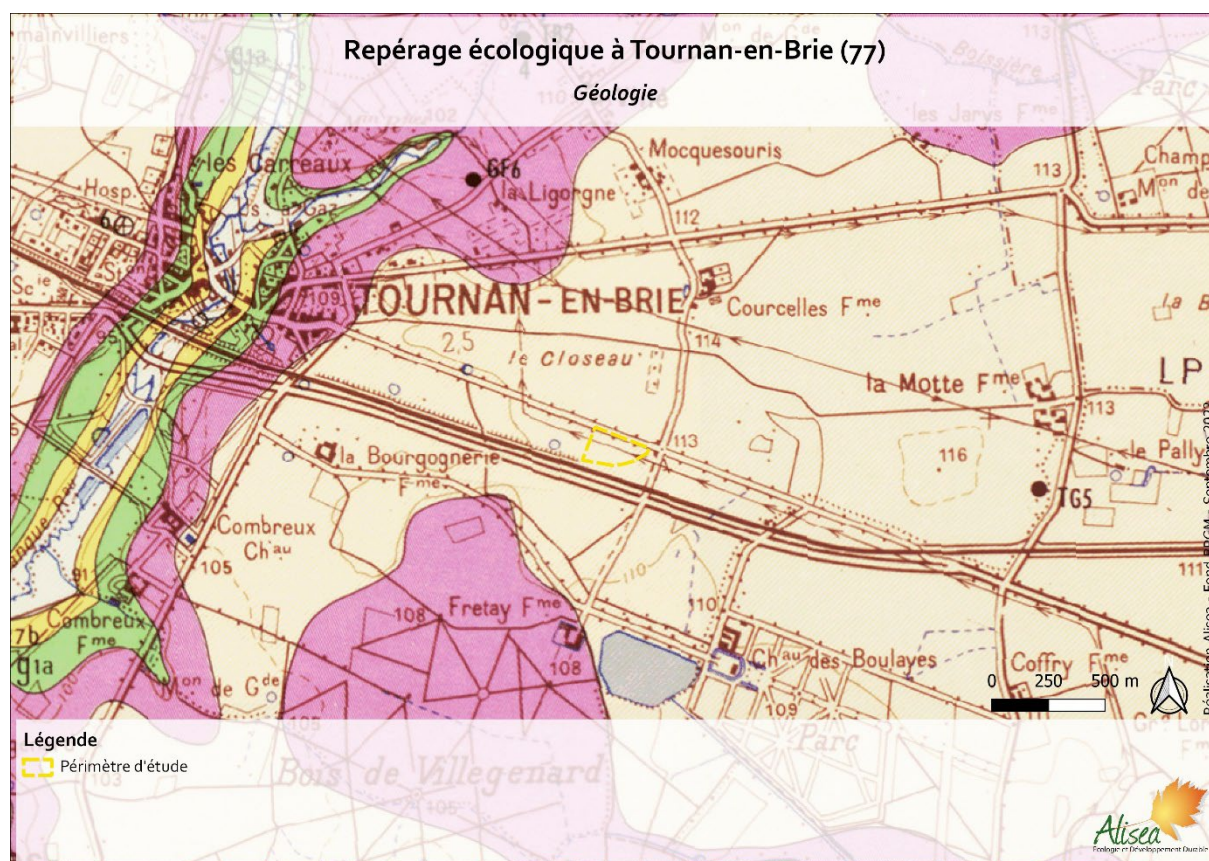


Figure 5 - Géologie du site (Source : BRGM ; Alisea 2023)

1.4 Contexte hydrologique

La commune de Tournan-en-Brie est traversée par la Marsange et plusieurs de ses affluents comme le Ru des Boissières ou le Ru de la queue Mahot. Le périmètre d'étude n'est directement concerné par aucun cours d'eau. De nombreux bassins techniques sont localisés sur la commune, en particulier à proximité du projet qui s'inscrit dans une grande zone industrielle. Plusieurs étangs sont également présents comme l'étang d'Armainvilliers ou de la Ferme de Frétay.

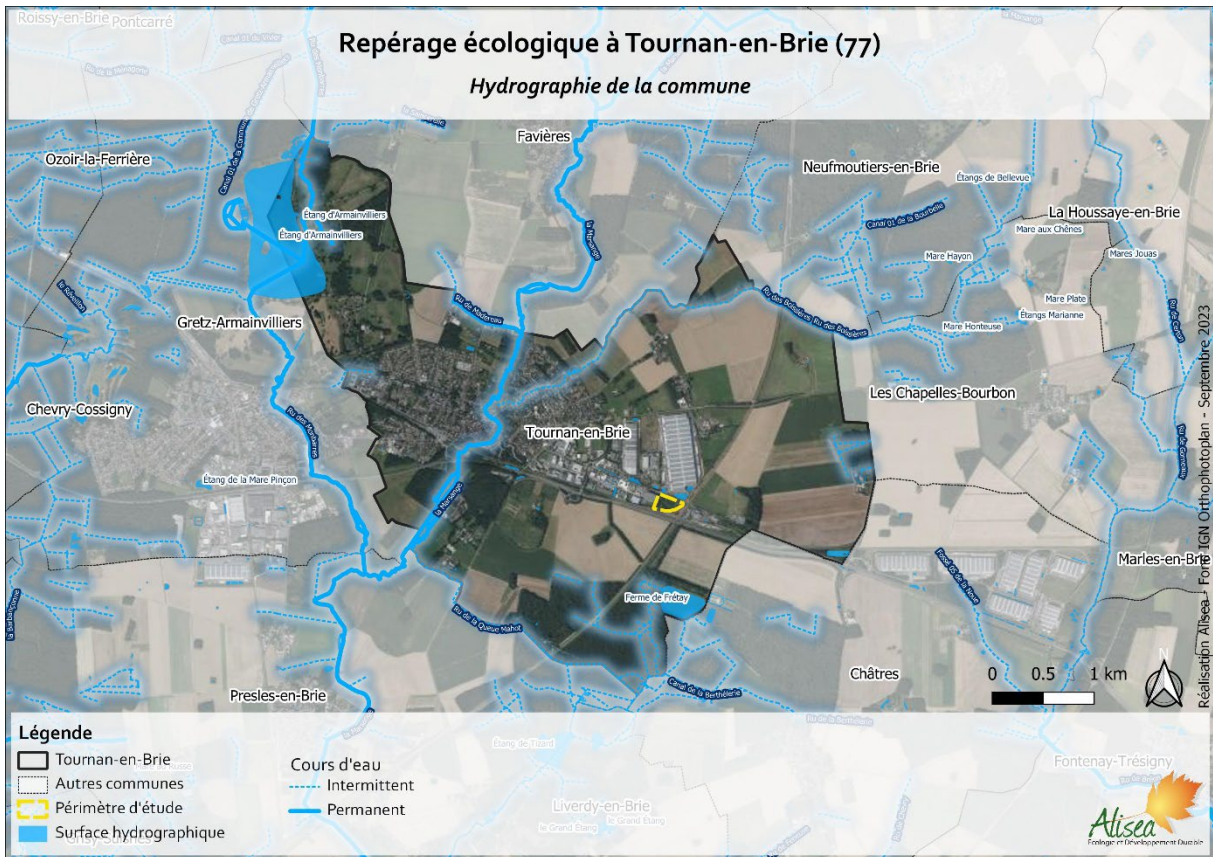


Figure 6 - Contexte hydrologique de la commune concernée (Source : BD Topage®, Alisea 2023)

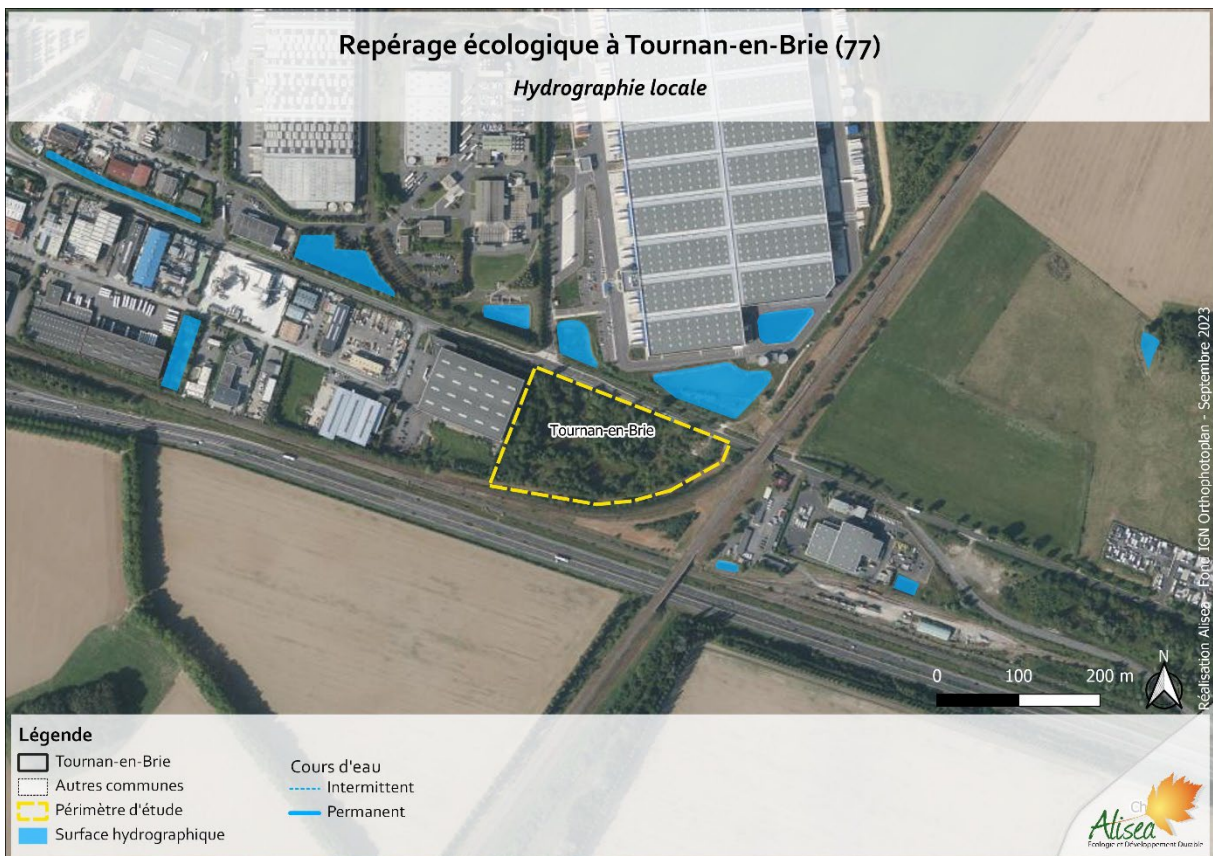


Figure 7 - Contexte hydrologique (Source : BD Topage®, Alisea 2023)

2 METHODOLOGIE

2.1 Aspects généraux

Les relevés confiés à Alisea concernent les groupes suivants : Habitats et flore, Avifaune, Mammifères terrestres, Mammifères volants (Chiroptères), Reptiles, Amphibiens, et Insectes.

Les données proviennent de la bibliographie et des relevés réalisés par Alisea.

L'étude du site repose sur des relevés de terrain réalisés en 2023 et dans les conditions présentées dans le Tableau 1.

N.B. Il est rappelé ici que les résultats de la présente mission se basent sur un unique passage et ne peuvent être considérés comme exhaustifs.

Tableau 1 – Dates des passages de terrain et conditions météorologiques associées.

« GROUPES TAXONOMIQUES »	DATES DE PASSAGES	CONDITIONS METEO	OBSERVATEURS
Habitats et flore	28/08/2023 ✨ :	Couvert, 14-16°C	Benjamin MARANDON
Faune diurne	05/09/2023 ✨	Forte chaleur et ensoleillé, 32°C	Baptiste CARRERE
Faune nocturne	05/09/2023 🌙	Forte chaleur et ciel dégagé, 28°C	Baptiste CARRERE

✨ : passage diurne, 🌙 : passage nocturne

2.2 Bio-évaluation et enjeux

L'évaluation globale de la qualité écologique est réalisée en croisant le statut des espèces et des espaces avec leur degré de sensibilité et de vulnérabilité vis-à-vis du projet (bio-évaluation patrimoniale).

Cette bio-évaluation se base notamment sur :

- La valeur patrimoniale (statut réglementaire aux différentes échelles géographiques) ;
- Les tendances évolutives des espèces (listes rouges et listes de rareté nationales, régionales) ;
- La prise en compte de la présence de zones bien conservées et/ou bien connectées (qualité et densité des connexions biologiques, mosaïque de milieux...) qui présentent une grande diversité biologique mais pas forcément d'espèces rares (ex : les ZNIEFF de type II, les massifs forestiers...) ;
- La responsabilité que le niveau local porte sur l'ensemble des populations sur un référentiel plus large ;
- La sensibilité des espèces et des milieux par rapport au projet.

La bio-évaluation s'appuie sur les inventaires ainsi que sur les connaissances de l'abondance, la distribution et la répartition des espèces et milieux rencontrés. Elle doit être réalisée à différents niveaux d'échelle.

La fin de cette étape doit permettre de définir les enjeux écologiques afin de guider le maître d'ouvrage dans sa réflexion sur l'aménagement et la gestion de ses espaces.

L'évaluation écologique s'appuie sur des références réglementaires (arrêtés, directives) et non réglementaires (listes rouges, listes de raretés...) à différents niveaux (européen, national, régional).

L'évaluation a donc été réalisée sur la base des documents de référence suivants :

Niveau Européen

- Directive communautaire CEE/92/43 (directive « habitats »), annexes I, II et IV,
- Directive communautaire CEE/09/147 (directive « Oiseaux »), annexe I.

Niveau national

- Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées,
- Arrêté du 08/01/2021 fixant la liste des espèces d'Amphibiens et Reptiles protégés,
- Arrêté du 23/04/2007 fixant la liste des Insectes protégés,
- Arrêté du 23/04/2007 fixant la liste des Mammifères terrestres protégés, modifié par Arrêté du 1er mars 2019 - art. 2
- Arrêté du 29/10/2009 fixant la liste des Oiseaux protégés,
- Listes rouge UICN des espèces menacées de disparition en France (chapitres Mammifères, Amphibiens, Oiseaux, papillons de jour),
- Le Livre rouge de flore menacée de France (MNHN, 1995).

Niveau régional

- Arrêté du 11/04/1991 relatif à la liste des espèces végétales protégées en IDF (complétant la liste nationale),
- CBNBP, 2020, Catalogue de la Flore Vasculaire d'Ile-de-France,
- FERNEZ T., LAFON P., HENDOUX F. (coord.) – 2015 - Guide des végétations remarquables de la région Ile-de-France. CBNBP/DRIE, Paris – 2 Volumes : Méthodologie, 68 p. Manuel pratique, 224 p.
- Liste des espèces déterminantes de ZNIEFF en Ile-de-France, 2023
- Arrêté du 22/07/1993 relatif à la liste des Insectes protégés en IDF, (complétant la liste nationale),
- Dewulf L. & Houard X. (coord.), 2016. Liste rouge régionale des Rhopalocères et des Zygènes d'Ile-de-France. Natureparif – Office pour les insectes et leur environnement – Association des Lépidoptéristes de France. Paris. 88 p.
- HOUARD X. & MERLET F. (coord.), 2014. Liste rouge régionale des libellules d'Ile-de-France. Natureparif – Office pour les insectes et leur environnement – Société française d'Odonatologie. Paris. 80 p.
- Houard X. & Johan H. (coord.), 2021. Liste rouge régionale des Orthoptéroïdes d'Ile-de-France. Agence régionale de la biodiversité en Ile-de-France – Office pour les insectes et leur environnement. Paris. 84 p.

- DEWULF L., ZUCCA M., ARB IDF, 2018, Réactualisation de la Liste rouge régionale des Oiseaux nicheurs d'Île-de-France.
- LE MARECHAL, LESSAFFRE & LALOI, « Les oiseaux d'Île-de-France, Nidification, migration, hivernage », Delachaux et Niestlé, 2013. Ouvrage précisant l'indice de rareté des oiseaux en Ile-de-France,
- LOÏS G., JULIEN J.-F. & DEWULF L., 2017. Liste rouge régionale des chauves-souris d'Île-de-France. Pantin: Natureparif. 152 p
- JOHAN H., RIVALLIN P. TAQARORT M., (2022) – Évaluation des Amphibiens et Reptiles d'Île-de-France pour l'élaboration d'une Liste Rouge Régionale - Dossier de synthèse pour l'obtention du label de l'UICN France et la validation du CSRPN. Période d'évaluation 2000–2020. Agence Régionale pour la Biodiversité en Île-de-France – Société Herpétologique de France. 23 p.
- NATURESSONNE, Atlas départemental des oiseaux nicheurs de l'Essonne, période 2004-2013, 2016
- Plan national d'actions en faveur des Chiroptères, 2016 – 2025, 83 p.
- Plan régional d'actions pour sauvegarder des Chauves-souris, 2018-2027, 28 p.
- Plan national d'actions en faveur des Papillons de jour, 2018 – 2028, 64 p.
- Plan national d'actions en faveur des Libellules, 2020- - 2030, 68 p.
- Déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des Odonates Île-de-France 2013-2017, 86 p.

Les espèces exotiques envahissantes sont évaluées à partir de la grille du CBNBP :

- **Avérées émergentes** : appartenance à la catégorie des plantes exotiques envahissantes avérées émergentes : regroupe des taxons dont l'invasion biologique commence. Un effort de lutte important et rapide doit être engagé sur ces espèces (d'où l'emploi du terme « prioritaire ») pour éviter leur propagation (en particulier si l'espèce est localisée) voire tenter leur éradication sur le territoire (en particulier si l'espèce est dispersée).

- **Avérées Implantées** : appartenance à la catégorie des plantes exotiques envahissantes avérées implantées : en raison de leur forte fréquence l'éradication de ces espèces est inenvisageable. Il faut apprendre à « vivre avec » et exercer une lutte ponctuelle, ciblée principalement sur les espaces protégés. Ces actions viseront avant tout à limiter leur impact. Nous sommes ici davantage dans une démarche de régulation qui vise à réduire de manière continue les nuisances à un niveau acceptable.

- **Potentielles implantées** : appartenance à la catégorie des plantes exotiques implantées mais actuellement non envahissantes. Elle regroupe des espèces largement répandues sur le territoire, non reconnues comme invasives par la méthode EPPO mais susceptibles de devenir problématiques à l'avenir (évalué par le test de Weber et Gut). Cette liste regroupe principalement des espèces de milieux rudéralisés ne causant actuellement pas de problème en milieux naturel ou semi-naturel. La stratégie consisterait pour ces espèces à effectuer une veille pour identifier le plus précocement possible un changement de comportement de leur part (incursion de l'espèce dans des habitats naturels ou semi-naturels).

- **Liste d'observation** : appartenance à la catégorie des plantes exotiques à surveiller : espèces non reconnues comme envahissantes par la méthode EPPO, ponctuelles voire absentes sur le territoire francilien mais qui présentent un risque d'invasion jugé fort sur le territoire (test de Weber et Gut). Une veille accrue sur ces espèces est nécessaire et une lutte préventive des stations d'espèces peut être envisagée pour éviter un envahissement futur. Cette liste est particulièrement importante car elle permet d'anticiper les problèmes et donc de lutter efficacement contre l'invasion. Elle répond tout à fait à l'adage « mieux vaut prévenir que guérir ».

NB : Seules les espèces des deux premières catégories peuvent être considérées comme posant des problèmes actuellement.

Cinq niveaux d'enjeu de conservation de l'habitat ou de l'espèce sont évalués : très fort, fort, moyen, faible, négligeable (tableaux ci-après).

Afin d'adapter l'évaluation au périmètre d'étude (définition d'un enjeu spécifique local stationnel), une adaptation des niveaux d'enjeu peut être appliquée sur la base de la rareté, des listes ZNIEFF, liste des habitats d'Ile-de-France, ou encore de l'utilisation du site considéré par les espèces (ex : une espèce d'oiseaux qui niche sur le site / une espèce d'oiseaux qui survole le site).

L'état de conservation des habitats est évalué à dire d'experts à partir des listes d'espèces (espèces caractéristiques de l'habitat, présence d'espèces rudérales / invasives...).

C'est le niveau d'enjeu le plus élevé des 3 critères (flore, habitats naturel, faune) qui confère le niveau d'enjeu global à l'habitat ou l'habitat d'espèce et au groupe d'espèce (exemple : enjeux modérés pour les oiseaux si une ou plusieurs espèces d'oiseaux présentant un niveau d'enjeu modéré ont été notées). Ce niveau d'enjeu peut être adapté en fonction de la localisation des espèces, de leur nombre, du nombre d'individus d'une même espèce, ou encore à la sensibilité d'une espèce à un projet, à dire d'expert.

Le tableau ci-après présente les critères d'évaluation des enjeux locaux de conservation.

Tableau 2 - Synthèse des enjeux écologiques par taxon selon la bio-évaluation employée

Habitats	Flore	Faune	Enjeux écologiques
Habitat d'origine anthropique	Espèce non indigène	Espèce non indigène	Négligeable
Habitat naturel ou semi-naturel et en mauvais état de conservation	Espèce inscrite en catégorie "LC" sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées	Espèce inscrite en catégorie "LC" sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées	Faible
Habitat naturel ou semi-naturel en bon état de conservation Habitat naturel ou semi-naturel inscrit en catégorie "NT" sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des habitats menacés	Espèce inscrite en catégorie "NT" sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées	Espèce inscrite en catégorie "NT" sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées Espèce inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitats Espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux	Modéré
Habitat naturel ou semi-naturel inscrit à l'Annexe I de la Directive Habitat Habitat naturel ou semi-naturel inscrit en catégorie "VU" sur la liste départementale, régionale, nationale des habitats menacés	Espèce protégée au niveau national ou régional ou départemental Espèce inscrite en catégorie "VU" sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées Espèce inscrite à l'Annexe IV de la Directive Habitats	Espèce inscrite en catégorie "VU" sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées	Fort
Habitat naturel ou semi-naturel inscrit en catégorie "EN" ou "CR" sur la liste départementale, régionale, nationale des habitats menacés	Espèce inscrite en catégorie "EN" ou "CR" sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées Espèce inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitats	Espèce inscrite en catégorie "EN" ou "CR" sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées	Très fort

2.3 Méthodes Habitats et flore

2.3.1 Recensements

L'ensemble du périmètre d'étude principal, dans ses parties accessibles, a été parcouru à vitesse réduite afin de noter l'ensemble des espèces en présence. Les espèces non identifiables sur site ont fait l'objet d'un prélèvement pour une détermination ex-situ à l'aide d'une loupe binoculaire.

Les habitats ont été identifiés, cartographiés et rapprochés des unités typologiques reconnues (Corine Biotope, EUNIS, Habitats d'intérêt communautaire). Ils font l'objet d'une description (caractéristiques écologiques, statuts de menaces, dynamique, état de conservation).

Concernant le **diagnostic floristique** du site, le travail a consisté à effectuer un inventaire le plus exhaustif possible de la flore vasculaire (Ptéridophytes et Spermatophytes). Pour cela, l'ensemble du périmètre d'étude a été parcouru à vitesse lente afin de détecter toute nouvelle espèce végétale.

Les **espèces végétales exotiques envahissantes** ont été recensées avec une attention toute particulière, puisqu'elles représentent une menace très sérieuse pour la biodiversité. Elles sont considérées comme étant la **deuxième cause mondiale de régression de la biodiversité**. Les espèces les plus menaçantes ont été cartographiées, et des recommandations visant à les contraindre ou à les éliminer apportées.

2.3.2 Évaluation des enjeux habitats et flore

Évaluation floristique : une espèce est à enjeux de conservation si elle répond à un ou plusieurs critères parmi les suivants :

- elle est protégée au niveau national ou régional,
- elle menacée (CR, EN, VU) ou quasi-menacée (NT) en France et/ou en Ile-de-France (listes rouges),
- elle évaluée comme rare (R), très rare (RR) ou extrêmement rare (RRR), dans le catalogue de la flore vasculaire d'Ile-de-France (CBNBP, 2020), sous condition d'indigénat.

Évaluation phytoécologique : un habitat est à enjeux de conservation s'il répond à un ou plusieurs critères parmi les suivants :

- il est inscrit à l'annexe 1 de la directive Habitats CEE/92/43,
- il est inscrit comme remarquable dans le Guide des végétations remarquables de la région Ile-de-France.

2.4 Méthodes Avifaune

2.4.1 Recensement

Le recensement de l'avifaune a été réalisé par un passage en Septembre 2023, période au cours de laquelle les oiseaux migrent.

Les investigations ont été réalisées de jour, en parcourant l'ensemble du périmètre d'étude rapproché, ainsi que ses abords, à vitesse réduite et en marquant des points d'arrêt de 10 min pour observer et écouter les espèces en présence.

Trois points d'écoute ont été réalisés au sein du périmètre d'étude (Figure 8).

Lors de la réalisation des écoutes, l'observateur reste immobile durant quelques minutes, et note tous les contacts qu'il a avec les oiseaux (toutes les espèces contactées, les comportements tels que chants et cris, la présence de nids, ainsi que le nombre d'individus par espèce, avec éventuellement des précisions sur le sexe, l'âge...). La distance approximative de l'espèce (sur la base de classes de distances) est également notée afin d'éviter des doubles comptages entre les différents arrêts.

Une fiche de saisie de terrain est utilisée, et précise certaines informations et notamment le nom de l'observateur, la localisation du point, les conditions météorologiques et l'heure de début

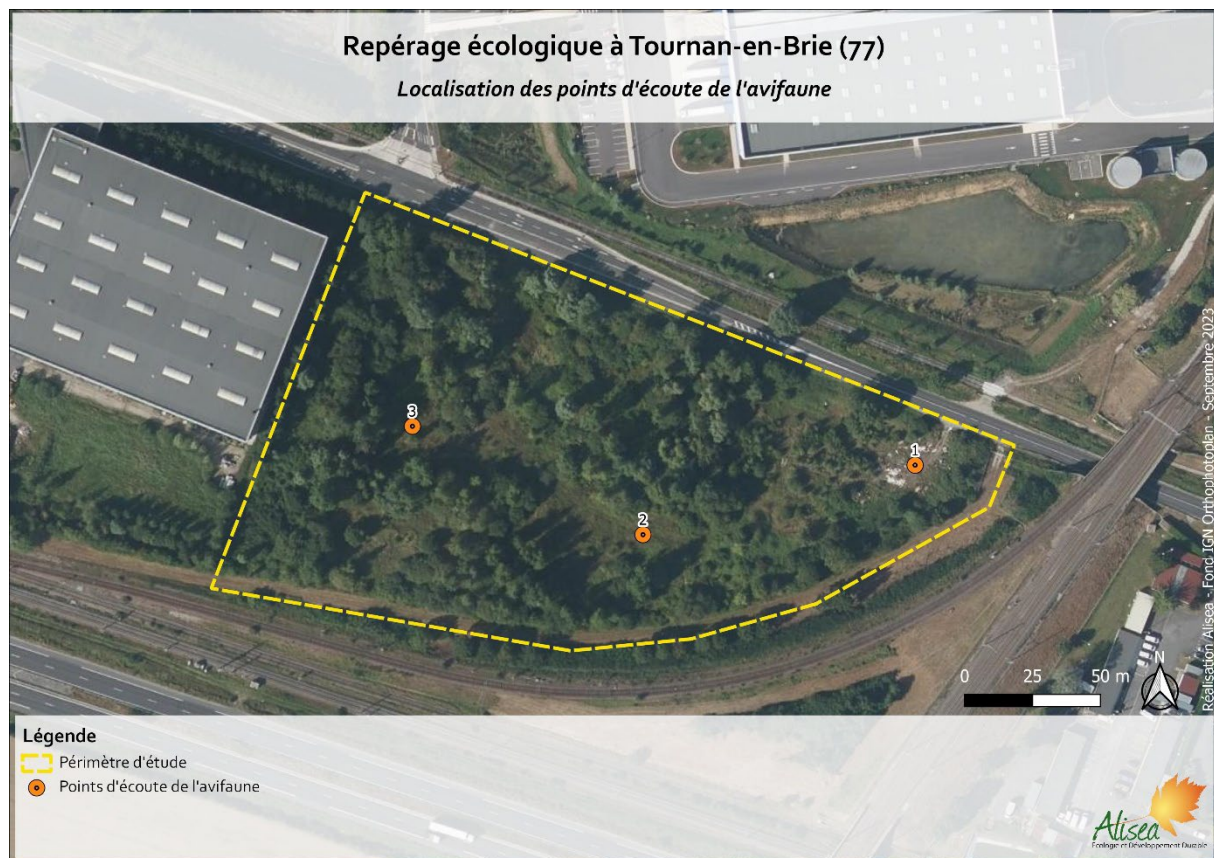


Figure 8 - Localisation des points d'écoute de l'avifaune (Alisea 2023)

2.4.2 Évaluation des enjeux avifaunistiques

Une espèce présente des enjeux de conservation si elle répond à un ou plusieurs critères parmi les suivants :

- elle est inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux,
- elle est inscrite sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- elle est inscrite sur la liste rouge des oiseaux hivernants et de passage de France comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- elle est menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT) en Ile-de-France,
- elle est considérée comme rare (R) ou très rare (TR) en Ile-de-France,
- elle est inscrite sur la liste des espèces déterminantes de ZNIEFF en Ile-de-France

2.5 Méthodes Mammifères terrestres

2.5.1 Recensements

Des prospections diurnes, crépusculaires et nocturnes ont été réalisées, en parcourant l'ensemble du périmètre d'étude rapproché, afin de localiser les zones les plus favorables aux mammifères (gîtes, corridors, terrains de chasse...). L'inventaire a été concentré sur la fréquentation potentielle des grands mammifères (sanglier, chevreuil et Cerf) et les petits mammifères (fouine, belette, renard, hérisson...).

Les micromammifères n'ont pas fait l'objet d'inventaires exhaustifs car ils nécessitent notamment la pose de pièges spécifiques, et imposent des passages quotidiens pour le relevé de ces pièges. Les espèces de micromammifères observées lors de l'inventaire des autres groupes sont tout de même notées.

Les relevés diurnes et nocturnes ont été réalisés par observations directes (affût) et par repérage des indices (coulées, bauges, souilles, restes de repas, empreintes, fèces, terriers, nids...).

La plupart des grands mammifères (chevreuil, sanglier) et la moyenne faune (mustélidés, renard) sont aisément repérables, au contraire des micromammifères (campagnol, mulot...), plus difficilement repérables.

Certaines espèces peuvent être identifiées à l'aide de leurs émissions sonores (renard par exemple), bien que les carnivores soient assez discrets.

2.5.2 Évaluation des enjeux mammalogiques

Une espèce présente des enjeux de conservation si elle répond à un ou plusieurs critères parmi les suivants :

- elle est inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore (CEE/92/43),
- elle est inscrite sur la liste rouge des Mammifères de France comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- elle est menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT) en Ile-de-France,
- elle est considérée comme rare (R) ou très rare (TR) en Ile-de-France
- elle est inscrite sur la liste des espèces déterminantes de ZNIEFF en Ile-de-France

2.6 Méthodes Mammifères volants (Chiroptères)

2.6.1 Recensements

Les Chiroptères ont un cycle de vie complexe, comprenant quatre phases rythmées par les saisonnalités et impliquant des changements d'habitats et de paramètres physiologiques (Figure 9) pouvant se résumer de la manière suivante :

- Hiver : Hibernation
- Printemps : sortie d'hibernation, gestation et transit printanier
- Été : Mise bas, élevage et émancipation des jeunes
- Automne : Activité intensive, regroupement en zone de « swarming » et reproduction, transit automnal.



Figure 9 - Cycle de vie des Chiroptères (©SFEPM, François-Xavier LOIRET)

Du fait de leurs mœurs nocturnes et particulièrement discrètes, la recherche des chauves-souris fait appel à plusieurs techniques d'inventaire pour fournir des informations exploitables (recherche de gîtes, écoute active et écoute passive à l'aide d'enregistreurs d'ultrasons).

Les inventaires de terrain ont été réalisés lors de la période de transit automnal

Lors des inventaires crépusculaires et nocturnes, la recherche des chiroptères est réalisée à l'aide d'un détecteur d'ultrasons « Pettersson D 240x » utilisé en mode « hétérodyne » et en mode « expansion de temps ». Le détecteur d'ultrason transcrit les ultrasons émis par les chauves-souris en chasse, en cris audibles pour notre oreille. Les séquences des contacts sont enregistrées (en format « .wav »). Tous les contacts sont notés sur une fiche avec le plus d'informations possibles (horaire, lieu, nombre de contacts, fréquence, comportement...).

Certaines espèces ne pouvant être déterminées directement sur le terrain, les enregistrements sont réécoutés et dans certains cas analysés avec le logiciel « BatSound ». La méthode d'analyse est celle préconisée par Michel Barataud, spécialiste au niveau européen dans l'identification acoustique des chiroptères d'Europe.

Les parcours avec le détecteur ont été effectués à marche lente, avec des arrêts d'une durée de 10 minutes à chaque point d'écoute. Trois points d'écoute ont été réalisés au sein du périmètre d'étude (Figure 10).

Ils ont été effectués dans différents secteurs du site en empruntant chemins, lisières boisées, berges, etc., ceci afin d'appréhender le plus de milieux différents pour espérer inventorier une grande diversité d'espèces, et afin de mettre en évidence les zones les plus attractives pour les chiroptères.

Il est à rappeler que l'inventaire des chiroptères ne permet pas de recenser un nombre d'individus mais une activité, soit le nombre de contacts enregistré pour chaque espèce sur le détecteur d'ultrason.

Le groupe de recherche sur les chiroptères du Museum National d'Histoire Naturelle (CESCO) a développé un référentiel permettant de qualifier l'activité de chaque espèce de chiroptères présentes en Ile-de-France (Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF, 2020). L'activité spécifique des chiroptères est évaluée selon le référentiel détaillé dans le Tableau 3.

Tableau 3 – Qualification de l'activité selon le nombre de contacts – protocole pédestre

Espèce	Activité en nombre de contact sur un point d'écoute actif de 10 minutes			
	Faible	Modéré	Forte	Très forte
Murin de Daubenton	< 2	2 à 10	10 à 92	> 92
Noctule commune	< 1	1 à 8	8 à 25	> 25
Noctule de Leisler	< 2	2 à 7	7 à 42	> 42
Oreillard sp.	< 1	1 à 5	5 à 7	> 7
Pipistrelle commune	< 13	13 à 59	59 à 119	> 119
Pipistrelle de Kuhl	< 3	3 à 20	20 à 71	> 71
Pipistrelle de Nathusius	< 1	1 à 4	4 à 44	> 44
Pipistrelle pygmée	< 1	1 à 4	4 à 26	> 26
Sérotine commune	< 1	1 à 4	4 à 22	> 22

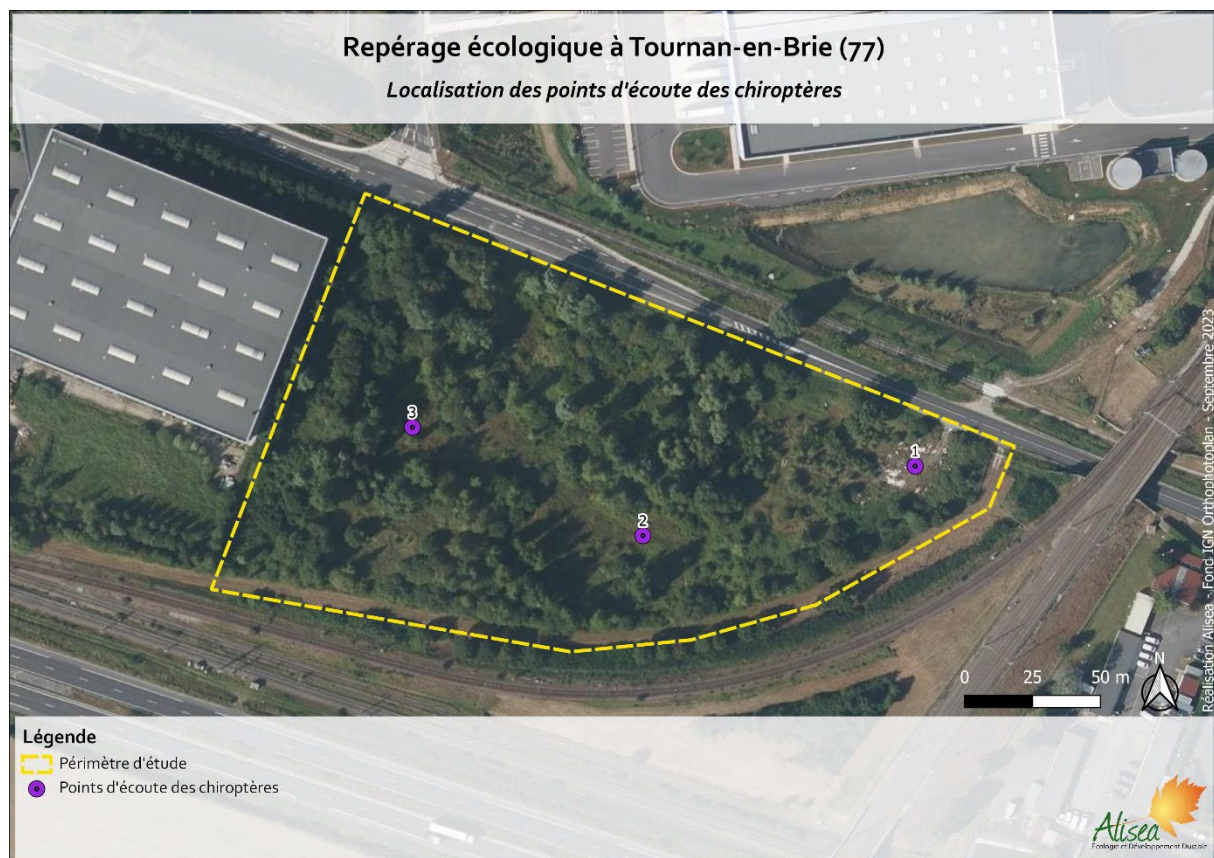


Figure 10 - Localisation des points d'écoute des Chiroptères (Alisea 2023)

2.6.2 Évaluation des enjeux chiroptérologiques

Une espèce présente des enjeux de conservation si elle répond à un ou plusieurs critères parmi les suivants :

- elle est inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore (CEE/92/43),
- elle est inscrite sur la liste rouge des Mammifères de France comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- elle est menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT) en Ile-de-France,
- elle est considérée comme rare (R) ou très rare (TR) en Ile-de-France
- elle est inscrite sur la liste des espèces déterminantes de ZNIEFF en Ile-de-France

2.7 Méthodes Herpétofaune

2.7.1 Recensements

L'ensemble du périmètre d'étude a été parcouru à vitesse réduite lors des passages diurne d'avril et mai 2022. Les biotopes favorables naturels et artificiels, notamment les lisières, talus d'empierrement, murs de pierres, coteaux secs bien exposés, dépôts divers (compost, tas de branchages, gravats), mares et fossés en eau ont été prospectés en période favorable. Sur ces secteurs, les pierres ou dépôts divers (tas de gravats, plaques diverses) ont été relevés et redéposés au même endroit. D'autres espèces peuvent y être également présentes (micromammifères, amphibiens). Les sorties destinées à réaliser les inventaires ont été réalisées en matinée par temps sec, en évitant les temps trop ensoleillés et les jours de pluie.

Concernant les amphibiens, les recensements ont principalement été réalisés par :

- l'écoute crépusculaire et nocturne des chants (pour les Anoures), sur la base de points d'écoute dans les secteurs favorables aux Amphibiens. A ces points d'écoute, l'observateur stationne entre 15 et 20 minutes, et inventorie les espèces contactées au chant, le nombre d'individus, et leur localisation approximative.
- les observations directes à vue de jour et de nuit (pour les Anoures, les Urodèles et les Reptiles), des adultes, des pontes, des têtards et des juvéniles.

2.7.2 Évaluation des enjeux Herpétologiques

Une espèce présente des enjeux de conservation si elle répond à un ou plusieurs critères parmi les suivants :

- inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore (CEE/92/43),
- inscrite à l'article II de l'Arrêté ministériel du 8 janvier 2021 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection,
- inscrite sur la liste rouge des Reptiles ou des Amphibiens de France comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT) en Ile-de-France,
- rare (R), très rare (TR) en Ile-de-France.

2.8 Méthodes Insectes

2.8.1 Recensements

Dans une même journée, les relevés faunistiques sont réalisés sur une période allant de 10h le matin à 18h le soir.

Les conditions climatologiques optimales pour l'inventaire des invertébrés, et en particulier de l'entomofaune sont :

- Une température supérieure à 14°C si le temps est ensoleillé ou faiblement nuageux,
- Une température supérieure à 17°C si le temps est nuageux (nuages occupant au maximum 50% du ciel).

Les prospections ont surtout consisté en un suivi des populations d'insectes (orthoptères, odonates, lépidoptères rhopalocères et macrohétérocères diurnes) par la meilleure méthode d'échantillonnage qui est la chasse à vue (équipé d'un filet à papillons, filet fauchoir, parapluie japonais) et l'écoute des stridulations (orthoptères) durant la période favorable pour ces insectes.

L'ensemble du site a été prospecté suivant les linéaires du paysage et de la végétation (cultures, eau libre, chemins, bâtiments...).

Les relevés ont consisté à noter sur chaque placette ou linéaire prospecté, tous les contacts avec des juvéniles/larves et/ou des imagos ; espèces, nombre d'individus et, de manière optionnelle, le sexe et le comportement (notamment pour enregistrer des informations de nature à renseigner sur le statut reproducteur des espèces sur le site).

2.8.2 Évaluation des enjeux Insectes

Une espèce présente des enjeux de conservation si elle répond à un ou plusieurs critères parmi les suivants :

- elle est inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore (CEE/92/43),
- elle est inscrite sur les listes rouges des papillons de jour ou des odonates de France comme menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT),
- elle est menacée (CR, EN, VU), ou quasi-menacée (NT) en Ile-de-France,
- elle est considérée comme rare (R) ou très rare (TR) en Ile-de-France.
- elle est inscrite sur la liste des espèces déterminantes de ZNIEFF en Ile-de-France

3 ÉTAT INITIAL DES HABITATS, DE LA FLORE ET DE LA FAUNE

3.1 Habitats et flore

3.1.1 Résultats

3.1.1.1 Les habitats naturels

Huit habitats naturels ou variantes d'habitats naturels ont été recensés au sein du périmètre d'étude (Figure 11, Figure 12, Tableau 4). L'influence anthropique se fait grandement ressentir sur le site, par la forte perturbation des sols, la grande quantité de déchets divers éparpillé sur le site et la présence d'espaces semi naturels assez pauvres. Plusieurs espèces exotiques envahissantes favorisées par les activités humaines sont présentes sur le site.

Les habitats recensés sont herbacés, arbustifs et arborés et abritent une flore très commune et peu diversifiée des milieux périurbains perturbés. Ils sont décrits plus bas.

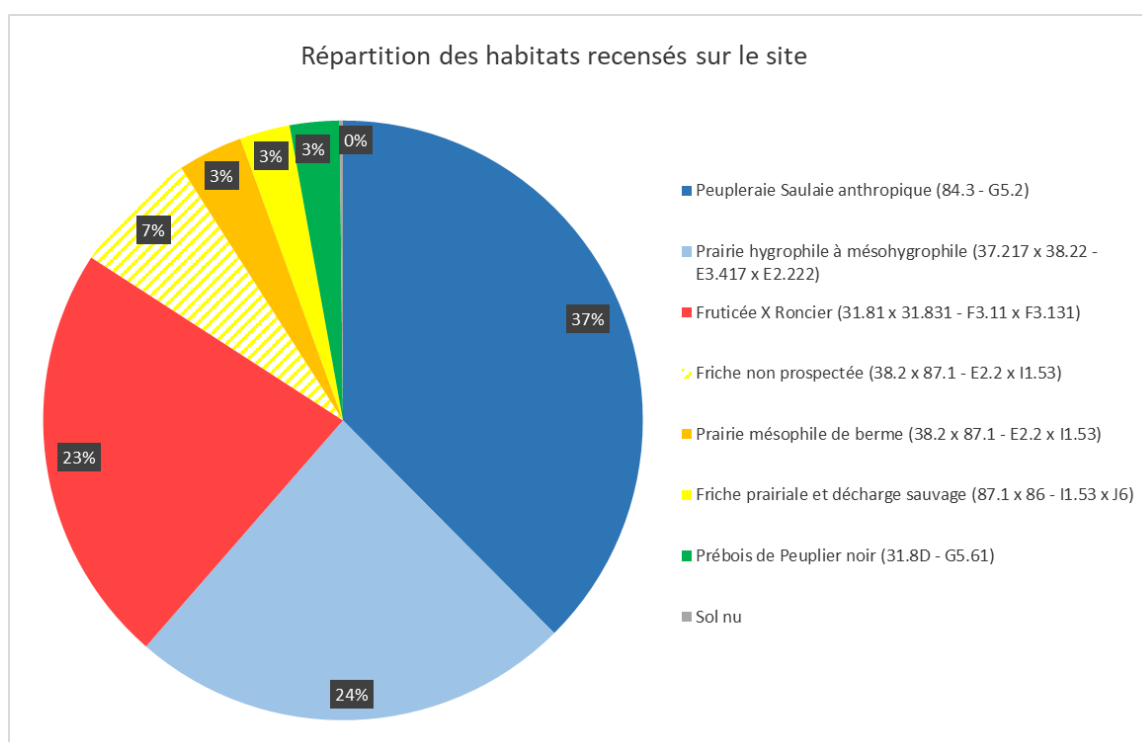


Figure 11 - Répartition des habitats recensés au sein du périmètre d'étude rapproché

Tableau 4 - Superficie des habitats recensés

Habitats	Code CB	Code Eunis	Code Natura 2000	Superficie au sein du périmètre d'étude rapproché (m ²)
<i>Peupleraie / Saulaie anthropique</i>	84.3	G5.2		11166,4
<i>Prairie hygrophile à mésohygrophile</i>	37.217 x 38.22	E3.417 x E2.222		7093,5
<i>Fruticée X Roncier</i>	31.81 x 31.831	F3.11 x F3.131		6758,1
<i>Friche non prospectée</i>	38.2 x 87.1	E2.2 x I1.53		2020,3

Habitats	Code CB	Code Eunis	Code Natura 2000	Superficie au sein du périmètre d'étude rapproché (m ²)
<i>Prairie mésophile de berme</i>	38.2 x 87.1	E2.2 x I1.53		1044,3
<i>Friche prairiale et décharge sauvage</i>	87.1 x 86	I1.53 x J6		803,8
<i>Prébois de Peuplier noir</i>	31.8D	G5.61		794,9
<i>Sol nu</i>				53,5

➤ **Peupleraie / Saulaie anthropique**

- **Correspondance Corine Biotope** : 84.3 – Petits bois, bosquets
- **Correspondance EUNIS** : G5.2 – Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés

Formation arborée occupant l'essentiel du site sur des sols fortement remaniés et se caractérisant par la dominance du Saule blanc (*Salix alba*), du Saule Marsault (*Salix caprea*), du Frêne (*Fraxinus excelsior*), du Peuplier tremble (*Populus tremula*) et du Peuplier noir (*Populus nigra*). Le cortège est assez hygrophile avec des zones clairement dominées par le Saule blanc et le Peuplier noir, et témoigne de sols retenant l'eau en profondeur. Cette variante de boisement anthropique généralement dominé par les érables naturalisés et assez courante sur les sols fortement remaniés et n'est pas à rapprocher d'une végétation de zone humide. Les strates arborées et herbacées ne sont d'ailleurs pas hydroclines, et se rapprochent du cortège habituel des zones rudérales avec une forte dominance du Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*) accompagné du Merisier (*Prunus avium*) et de l'Aubépine noire (*Crataegus monogyna*). Deux zones sont envahies par le Cornouiller soyeux (*Cornus sericea*), une espèce exotique envahissante à surveiller et à éliminer systématiquement lorsque celle-ci s'implante durablement comme ici. Cette espèce semble également se plaire dans cette variante de boisement anthropique. La strate herbacée est quasi absente et se compose principalement de jeunes arbustes ou encore de la Laïche des bois (*Carex sylvatica*) ou du Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*).



Photo 1 – Saulaie / Peupleraie anthropique en arrière-plan (Photo ALISEA/B.Marandon)

➤ Prairie hygrophile à mésohygrophile

- **Correspondance Corine Biotope** : 37.217 x 38.22 – Prairies à Jonc diffus x Prairies de fauche des plaines médio-européenne
- **Correspondance EUNIS** : E3.417 x E2.222 – Prairies à Jonc épars x Prairies de fauche hygromésophiles planitiaires médio-européennes

Habitat dominé par un cortège prairial typique des prairies fraîches plutôt neutroclines à calciclone dominé par le Pulicaire dysentérique (*Pulicaria dysenterica*) et piquetée de petits patches disséminés de Jonc glauque (*Juncus inflexus*) et de Jonc aggloméré (*Juncus conglomeratus*), clairement hygrophiles, ou encore de Calamagrostide épigeios (*Calamagrostis epigejos*). En dehors de ces patches, l'essentiel de la végétation est donc dominée par des espèces des zones fraîches ou humides dont la Pulicaire, accompagnée par la Menthe à feuilles rondes (*Mentha suaveolens*) ou la Renoncule rampante (*Renoncule rampante*), mais aussi par des espèces prairiales peu hygrophiles comme le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*), la Carotte sauvage (*Daucus carota*), la Centaurée de Debeaux (*Centaurea decipiens*), l'Aigremnoire élevée (*Agrimonia procera*), le Myosotis des champs (*Myosotis arvensis*), le Séneçon jacobée (*Jacobaea vulgaris*) ou la Crételle (*Cynosorus cristatus*). L'Habitat est en voie de fermeture avec la colonisation par les ligneux comme le Rosier des chiens (*Rosa canina*).



Photo 2 – Prairie hygrophile à mésohygrophile (Photo ALISEA/B.Marandon)

➤ Fruticée X roncier

- **Correspondance Corine Biotope** : Fourrés médio-européens sur sol fertile x Ronciers (31.81 x 31.831)
- **Correspondance EUNIS** : (F3.11 x F3.131) Fourrés médio-européens sur sols riches x Ronciers

Stade précoce de boisement plus ou moins enrichi souvent imbriqué de ronciers se développant sur des sols souvent remaniés

Les arbustes les plus courants sont : le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), le Prunelier (*Prunus spinosa*), le Rosier des chiens (*Rosa canina*) et le Saule Marsault (*Salix caprea*), auxquels s'ajoutent des futurs arbres de plus hauts jets comme l'Erable champêtre (*Acer campestre*), des Frênes (*Fraxinus excelsior*), des Chênes pédonculés (*Quercus robur*). Ces fourrés sont souvent imbriqués avec des ronciers à Ronce commune (*Rubus fruticosus*) et diverses espèces très communes de friches et prairiales en fonction des la densité de la strate arbustive.



Photo 3 – Fruticée x roncier (Photo ALISEA/B.Marandon)

➤ **Friche non prospectée**

- **Correspondance Corine Biotope** : 38.2 x 87.1 – Prairies de fauche de basse altitude x Terrains en friche
- **Correspondance EUNIS** : E2.2 x I1.53 – Terrains en friche x Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces

Parcelles longeant la ligne de TGV interdites d'accès et ou semble se développer une végétation prairiale assez enrichie typique des bords de route et d'infrastructures de transport. Il n'est pas exclu que des espèces exotiques envahissantes y soient présentes et gagnent le périmètre du projet.



Photo 4 – Friche non prospecté (Photo ALISEA/B.Marandon)

➤ Prairie mésophile de berme

- **Correspondance Corine Biotope** : 38.2 x 87.1 – Prairies de fauche de basse altitude x Terrains en friche
- **Correspondance EUNIS** : E2.2 x I1.53 – Terrains en friche x Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces

Arrhénathéraie de berme assez typique dominée par le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*), le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), la Carotte sauvage (*Daucus carota*), l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*) régulièrement colonisée par les espèces d'ourlet nitrophile comme la Berce commune (*Heracleum sphondylium*), l'Armoise comme (*Artemisia vulgaris*) ou l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*) et exprimant parfois des tendances plus xérophiles et calciclinales avec le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), l'Origan commun (*Origanum vulgare*), la Sariette commune (*Clinopodium vulgare*), la Petite Centaurée commune (*Centaurium erythraea*) ou le Gaillet blanc (*Galium album*).



Photo 5 – Prairie mésophile de berme (Photo ALISEA/B.Marandon)

➤ Friche prairiale et décharge

- **Correspondance Corine Biotope** : 87.1 x 86 – Terrains en friche x Villes, villages et sites industriels
- **Correspondance EUNIS** : I1.53 x J6 – Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces x Dépôts de déchets

Zone fortement enfrichée sur un sol très perturbé avec de nombreux dépôts sauvages de déchets et caractérisée par de nombreuses espèces de friche comme l'envahissante Vergerette annuelle (*Erigeron annuus*), la Vergerette du Canada (*Erigeron canadensis*), le Mélilot blanc (*Melilotus albus*), la Matricaire inodore (*Tripeurospermum inodorum*) le tout évoluant dans un cortège proche de l'Arrhénathéraie dégradée.



Photo 6 – Friche prairiale et décharge (Photo ALISEA/B.Marandon)

➤ **Prébois de Peuplier noir**

- **Correspondance Corine Biotope** : 31.8D – Recrûs forestiers caducifoliés
- **Correspondance EUNIS** : G5.61 – Prébois caducifoliés7

Petit secteur semi ouvert fortement colonisé par le Peuplier noir (*Populus nigra*) sur un sol fortement remanié et minéralisé avec une strate herbacée très diffuse ou l'on trouve notamment la Pulicaire dysentérique (*Pulicaria dysenterica*).



Photo 7 – Prébois de Peuplier noir (Photo ALISEA/B.Marandon)

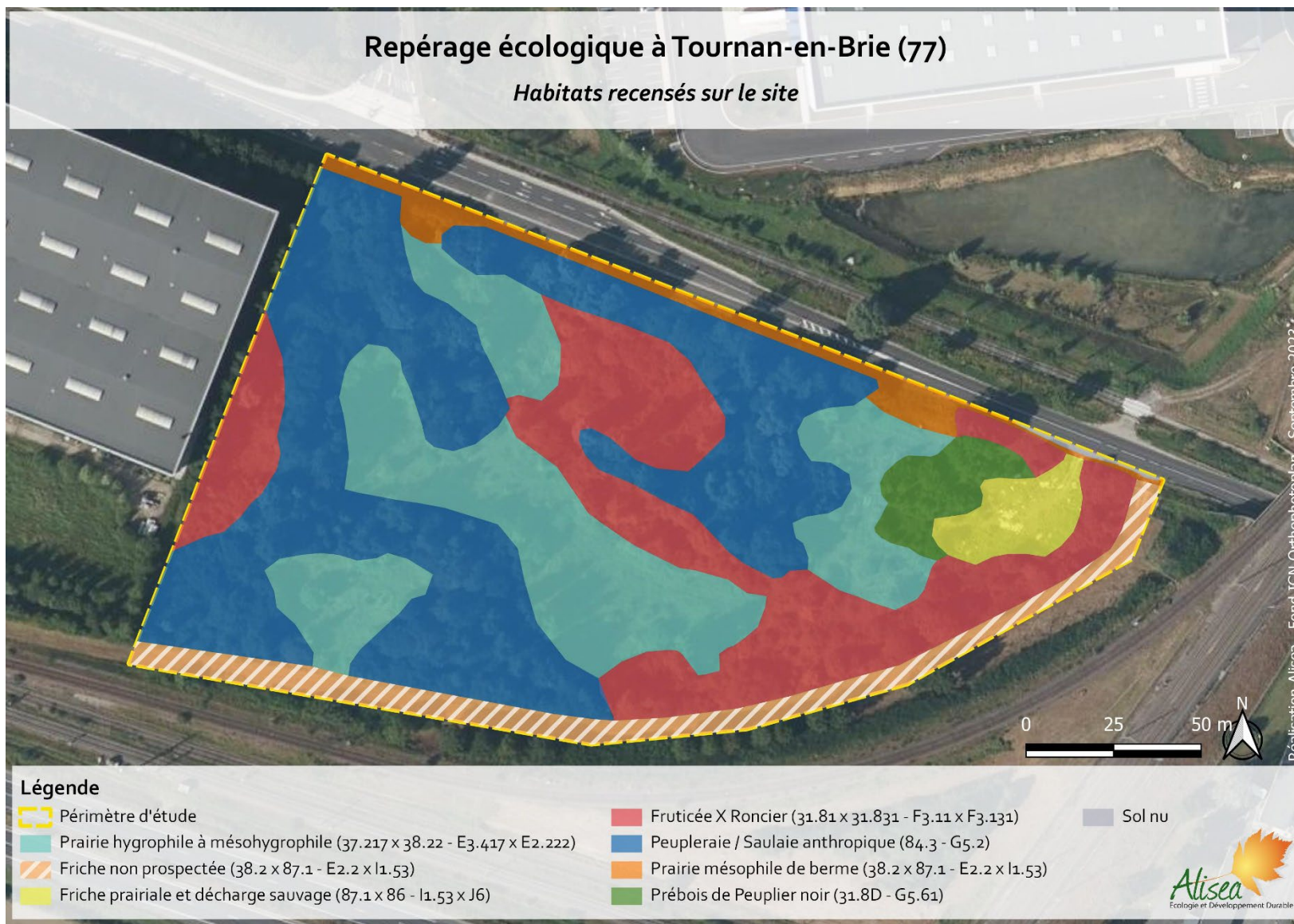


Figure 12 – Habitats recensés sur le site

3.1.1.2 La flore

La flore recensée sur l'ensemble du périmètre d'étude est assez peu diversifiée en raison de sa petite superficie et des nombreuses perturbations anthropiques constatées. La végétation se développe sous la forme d'habitats ouverts et fermés de milieux arbustifs plus ou moins fermés et d'espaces arborées. Au total, **88 espèces végétales ont été notées sur le site fin Août 2023, dont 79 sont indigènes (voir liste complète §4.2).**

Parmi ces espèces :

- ➔ Aucune ne présente des enjeux réglementaires ou enjeux de conservation,
- ➔ 5 sont considérées comme exotiques envahissantes d'après le catalogue de la flore vasculaire d'Ile-de-France : 2 sont avérées implantées, 2 sont potentielles implantées et une sur liste d'alerte (Tableau 5, Figure 13). Elles ont été cartographiées dans la mesure du possible mais cette cartographie ne peut être considérée comme exhaustive. La Vergerette annuelle (*Erigeron annuus*), annuelle très abondante sur la partie Ouest du site, n'a pas été cartographiée. Les plus problématiques sur le site semblent être le Cornouiller soyeux (*Cornus sericea*) et le Solidage du Canada (*Solidago canadensis*) si ce dernier venait à se développer davantage.

Tableau 5 – Espèces exotiques envahissantes recensées sur le site

CD NOM	Nom scientifique	Nom commun	Indigénat	RARETE	Cot. UICN IDF.	Cot. UICN Nat.	Statut EEE
159937	<i>Cornus sericea</i> L., 1771	Cornouiller soyeux	Planté/cultivé			NA	Liste d'alerte
96739	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle, Érigéron annuel	Eurynaturalisé	C		NA	Potentielles implantées
112463	<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	Eurynaturalisé	AC		NA	Avérées implantées
122630	<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Séneçon sud-africain	Eurynaturalisé	AC		NA	Potentielles implantées
124164	<i>Solidago canadensis</i> L., 1753	Solidage du Canada, Gerbe-d'or	Eurynaturalisé	C		NA	Avérées implantées

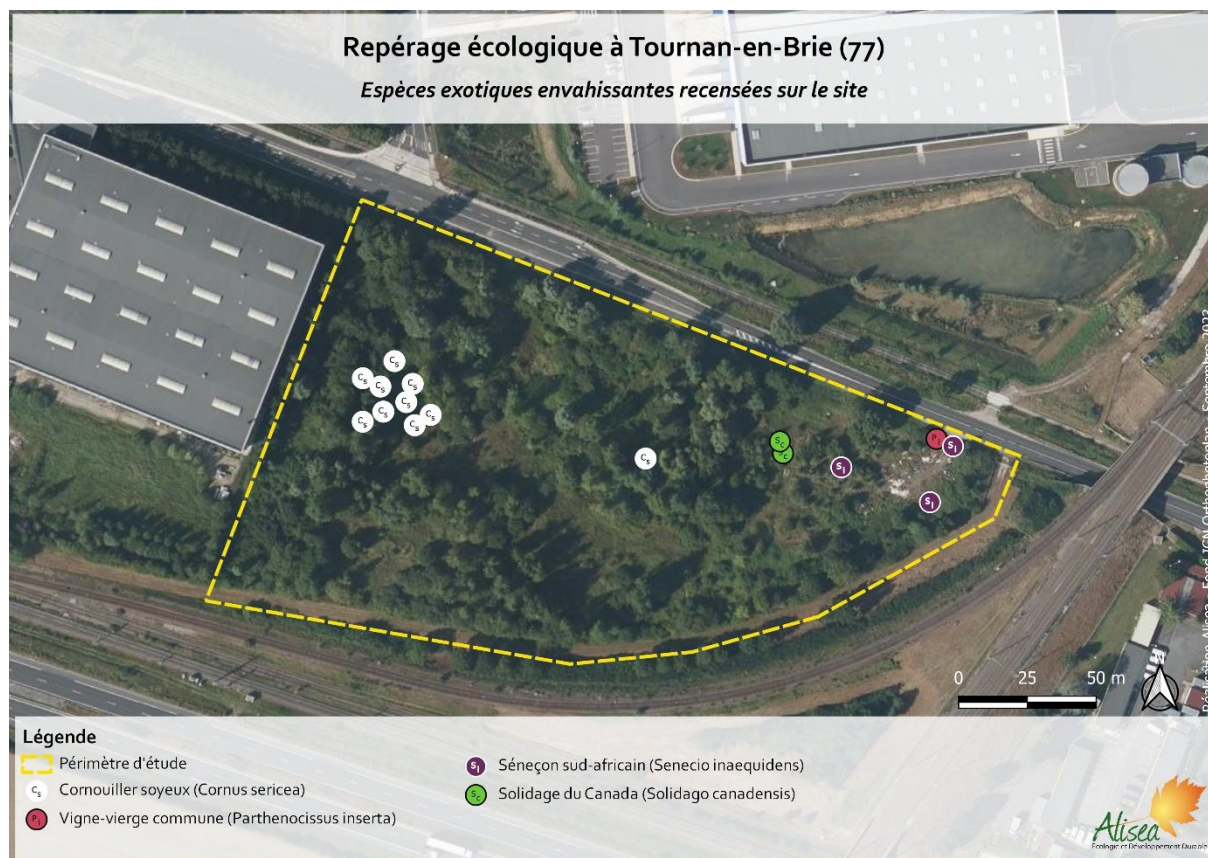


Figure 13 – Espèces exotiques envahissantes recensées sur le site

Enjeux habitats et flore

Aucune espèce ou habitat à enjeux n'a été recensée au sein du périmètre d'étude. Les enjeux habitats et florier apparaissent donc comme faibles. La relative diversité des strates et des habitats n'est toutefois pas complètement dépourvu d'intérêts.

Il existe cependant une petite problématique quant à la gestion des espèces exotiques envahissantes, en train de s'implanter, en particulier le Solidage du Canada et le Cornouiller soyeux.

3.2 Avifaune

3.2.1 Résultats

L'inventaire de terrain réalisé en septembre 2023 a permis de mettre en évidence la présence de 21 espèces au sein du périmètre d'étude et dans ses environs. À cette période de l'année, la baisse des températures et la diminution des ressources alimentaires poussent les oiseaux à se déplacer. Les espèces recensées sur le site peuvent donc être des individus en déplacement, utilisant les milieux pour se reposer ou s'alimenter (halte migratoire), ou elles peuvent aussi être sédentaires, soit demeurant toute l'année sur un même territoire.

Les espèces recensées sont communes en Ile-de-France. Il s'agit pour la plupart d'espèces généralistes en mesure de prospérer dans diverses conditions environnementales et pouvant faire usage d'une grande variété de ressources. Elles ont essentiellement une affinité pour les milieux boisés et les milieux buissonnants.

Quelques espèces inféodées au bâti ont été recensées. La présence d'entrepôts à proximité du périmètre d'étude explique l'observation des espèces de ce cortège.

La présence de bassins au nord du périmètre d'étude a permis l'observation de quelques espèces communes inféodées aux milieux aquatiques (Tableau 6).

Tableau 6 – Habitats utilisés par les espèces avifaunistiques recensées

Type d'habitats	Sites de nidification	Espèces
<u>Milieu arboré</u> Bois anthropique, massif forestier, remise boisée, parc arboré, alignement d'arbres	Cavernicoles, semi-cavernicoles	Étourneau sansonnet, Mésange bleue*, Mésange charbonnière*, Rougegorge familier*
	Nid arboricole (en coupe, plateforme, etc.)	Corneille noire, Geai des chênes, Pie bavarde, Pigeon ramier, Pinson des arbres*
	Buissons, arbustes denses	Fauvette à tête noire*, Merle noir
	Au sol (touffe herbacée, litière)	Pouillot véloce*
<u>Milieu buissonnant</u> Fruticée, fourrés, ronciers, régénération forestière, landes, pentes broussailleuses sèches	Buissons, arbustes denses	Accenteur mouchet*, Fauvette à tête noire*, Linotte mélodieuse*, Merle noir
	Au sol (touffe herbacée, litière)	Pouillot véloce*
<u>Milieu urbain/rupestre</u> Immeuble, ferme, édifice, falaise	Anfractuosités, cavernicole (artificielles ou naturelles)	Bergeronnette grise*, Choucas des tours*, Hirondelle de fenêtre*
	Toit, cheminée, pylône électrique, clocher	/
	Falaise, vire, niche, surplombs rocheux (artificielles ou naturelles)	Hirondelle rustique*
<u>Milieu ouvert</u> Plaine agricole, prairie, jachère	Au sol (touffe herbacée, litière)	/
<u>Milieu humide</u> Plan d'eau, cours d'eau, ripisylve	Au sol (gravière, ilots sableux)	/
	Au sol (marais, tourbières, prairies inondables)	/
	Nids flottants, végétation aquatique des berges	Canard colvert, Gallinule poule d'eau
	Roselières, phragmitaies	/
	Terriers, galeries (front de taille)	/
	Nid arboricole (en coupe, plateforme, etc.)	Héron cendré*

* : espèces protégées

Parmi les espèces recensées :

- ➔ 13 sont protégées sur le territoire national et présentent ainsi des enjeux réglementaires
- ➔ 5 d'entre-elles présentent des enjeux de conservation en période de nidification au regard de leur statut de menace en France et en Ile-de-France (Figure 14).

Certaines d'entre-elles sont par ailleurs susceptibles de nicher au sein du périmètre d'étude.

En revanche, aucune espèce ne présente des enjeux en période de migration (période durant laquelle a été réalisé cet inventaire) et aucun rassemblement d'espèces migratrice n'a été observé au sein du périmètre d'étude.

Les espèces à enjeux de conservation sont décrites ci-dessous :

➤ **Accenteur mouchet (*Prunella modularis*)**

Directive oiseaux	Protection nationale	Liste rouge France	Liste rouge IDF	ZNIEFF IDF	Tendance en IDF	Tendance en France
-	Article 3	LC	NT		↘	↘

Ce passereau se reconnaît à son plumage brun moucheté sur le dos et à sa tête cendrée. Son bec est fin, l'iris de couleur noisette. Ubiquiste, il occupe tous types de milieux buissonnants, boisements (particulièrement les lisières, les clairières, et les jeunes plantations), boisement, friches, jusqu'aux parcs et jardins. Il appartient également au cortège d'espèces pionnières qui colonisent le premier stade de régénération forestière. Il se nourrit d'insectes et araignées, ainsi que de vers et graines.



Photo 8 - Accenteur mouchet
(©Alisea/V. Champion)

Au moins 2 individus ont été observés sur le périmètre d'étude. Les habitats de ce dernier sont favorables pour la nidification, le repos et la recherche alimentaire de cette espèce.

➤ **Bergeronnette grise (*Motacilla alba*)**

Directive oiseaux	Protection nationale	Liste rouge France	Liste rouge IDF	ZNIEFF IDF	Tendance en IDF	Tendance en France
	Article 3	LC	NT		↘	→

Cette espèce se reconnaît facilement à son plumage majoritairement gris et blanc, et à sa calotte et sa bavette noires. Elle possède une longue queue qu'elle agite fréquemment de haut en bas. Très éclectique, la Bergeronnette grise se reproduit dans des milieux aussi bien naturels (marais, prairies, bords des côtes), qu'anthropisés. Semi-cavernicole, le nid est construit dans des anfractuosités diverses. Elle se nourrit d'un large éventail de petits invertébrés terrestres et aquatiques.



Photo 9 - Bergeronnette grise
(©Alisea/V. Champion)

Deux individus ont été observés sur la zone d'entrepôt qui borde le nord du périmètre d'étude. Les habitats présents au sein du périmètre d'étude ne sont pas favorables à cette espèce qui recherche essentiellement les bâtiments, les milieux ouverts et les milieux aquatiques.

➤ **Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*)**

Directive oiseaux	Protection nationale	Liste rouge France	Liste rouge IDF	ZNIEFF IDF	Tendance en IDF	Tendance en France
	Article 3	NT	NT		↘	↘

Cette hirondelle possède des teintes sombres avec des reflets bleutés sur le dessus du corps. Elle a le croupion et le dessous du corps entièrement blanc. La queue est nettement fourchue mais sans filet. Elle niche à l'origine sous les surplombs rocheux des falaises, mais elle s'est adaptée aux milieux plus anthropiques tels que les ponts et autres bâtiments. Elle nécessite un accès direct à l'extérieur et construit donc son nid sous les avant-toits, les corniches ou les embrasures de fenêtre. Elle est insectivore strict.



Photo 10 – Hirondelle de fenêtre
(©Alisea/V. Champion)

Plusieurs individus ont été observés en recherche alimentaire au niveau du bassin qui borde le nord du périmètre d'étude. Les habitats présents au sein du périmètre d'étude ne sont pas favorables à cette espèce qui niche sur les façades des bâtiments et qui s'alimente en milieu ouvert.

➤ **Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)**

Directive oiseaux	Protection nationale	Liste rouge France	Liste rouge IDF	ZNIEFF IDF	Tendance en IDF	Tendance en France
	Article 3	NT	VU		↘	↘

Les parties supérieures de cette espèce sont sombres ; les dessous sont variables selon la localisation géographique. L'Hirondelle rustique construit son nid à l'intérieur de bâtiment, comme des écuries, des granges ou des étables. Il est nécessaire qu'il y ait un accès permanent. Le même nid est réutilisé durant plusieurs années. Elle se nourrit d'insectes. Les zones dégagées, comme les parcelles agricoles et les plans d'eau, sont importantes pour cette espèce qui chasse en plein vol.



Photo 11 - Hirondelle rustique
(©Wikipédia/Malene)

Plusieurs individus ont été observés en vol au-dessus du périmètre d'étude. Les habitats présents au sein du périmètre d'étude ne sont pas favorables à cette espèce qui niche au sein des bâtiments et qui s'alimente en milieu ouvert.

➤ **Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*)**

Directive oiseaux	Protection nationale	Liste rouge France	Liste rouge IDF	ZNIEFF IDF	Tendance en IDF	Tendance en France
	Article 3	VU	VU		↘	→

Ce fringille couleur de terre perd la discrétion de son plumage hivernal au printemps, lorsque le front et la poitrine du mâle deviennent rouge écarlate. Les couples s'installent volontiers en petites colonies lâches dans des milieux semi-ouverts. Le nid est construit au bas d'un buisson dense, souvent épineux. Il s'agit d'une espèce granivore. La recherche de nourriture se fait hors du territoire, quelquefois assez loin du nid.



Photo 12 - Linotte mélodieuse
(©Alisea/B.Abraham)

Plusieurs individus ont été recensés en vol au-dessus du périmètre d'étude. Les habitats présents au sein du périmètre d'étude ne sont pas favorables à cette espèce pour la nidification, le repos et la recherche alimentaire de cette espèce.



Figure 14 - Avifaune à enjeux réglementaire et à potentiel enjeux de conservation recensée (Alisea 2023)

3.2.2 Enjeux avifaune

Vingt-et-une espèces d'oiseaux ont été recensées au sein du périmètre d'étude et ses abords immédiats.

Ces espèces sont communes et ubiquistes et utilisent ici les milieux boisés et semi-ouverts pour s'alimenter ou se reposer à cette période de l'année. Le périmètre d'étude est potentiellement utilisé par les passereaux migrateurs qui y font escales lors de leur migration.

Cinq espèces présentent des enjeux de conservation dans le cas où elles sont nicheuses (il est possible qu'elles le soient). Elles ne présentent aucun enjeu de conservation si elles utilisent le périmètre d'étude uniquement en période de migration.

Sur la base de l'inventaire réalisés en septembre, les enjeux semblent faibles à modérés.

3.3 Mammifères terrestres

3.3.1 Résultats

L'inventaire diurne et nocturne réalisé en septembre 2023 a permis de mettre en évidence la présence d'une espèce de mammifère terrestre au sein du périmètre d'étude : le Lapin de Garenne.

Cette espèce fréquente principalement les zones sèches et au sol meuble où elle creuse des terriers. Le Lapin de garenne peut s'observer dans des formations végétales de type lande ou garrigue, dans les massifs dunaires, en forêt (notamment les lisières, les clairières et les coupes, et les larges chemins en herbe), dans les prairies, certains pâturages et les bocages, et beaucoup de micro-habitats herbeux des campagnes cultivées (Tableau 7).

Tableau 7 - Habitats utilisés par les espèces de mammifères terrestres recensées

Habitats	Espèces
Forêt, parcs et jardins (feuillus et conifères)	/
Bocages, prairies, zones agricoles, parcs et jardins (nécessite des abris)	/
Forêts claires et clairières, landes, prairies, dunes, carrières de sables, champs (terrains avec herbes basses, faciles à creuser, et parsemés de buissons)	Lapin de garenne

Cette espèce n'est pas protégée et ne présente donc pas d'enjeux réglementaires. Elle est néanmoins « quasi-menacée » à l'échelle nationale.

➤ Le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*)

Directive Habitat	Protection nationale	Liste rouge France	ZNIEFF IDF	Statut IDF
		NT		commun

Le Lapin de Garenne apprécie les terrains avec une végétation rase, voire sablonneux, dans lesquels il peut creuser, et parsemés de buissons ou de haies : il fréquente les forêts, les landes, les prairies, les carrières et les champs. Son statut sur la liste rouge des mammifères de France est la conséquence de la Myxomatose, maladie introduite en France en 1952 afin de contrôler les populations sauvages et de favoriser l'agriculture et la sylviculture d'après-guerre. Toutefois, il reste commun en Ile-de-France, et est régulièrement classé nuisible.



Photo 13 - Lapin de garenne
(©Alisea/V. Champion)

Un individu mort a été observé lors de l'inventaire réalisé en septembre 2023 au centre du périmètre d'étude (Figure 15). Aucun terrier n'a été observé, mais l'espèce fréquente potentiellement l'ensemble du périmètre d'étude et ses abords.

D'autres espèces sont potentiellement présentes, notamment le Sanglier, le Chevreuil d'Europe, le Hérisson d'Europe (protégé), la Fouine, le Renard, mais également des micro-mammifères.

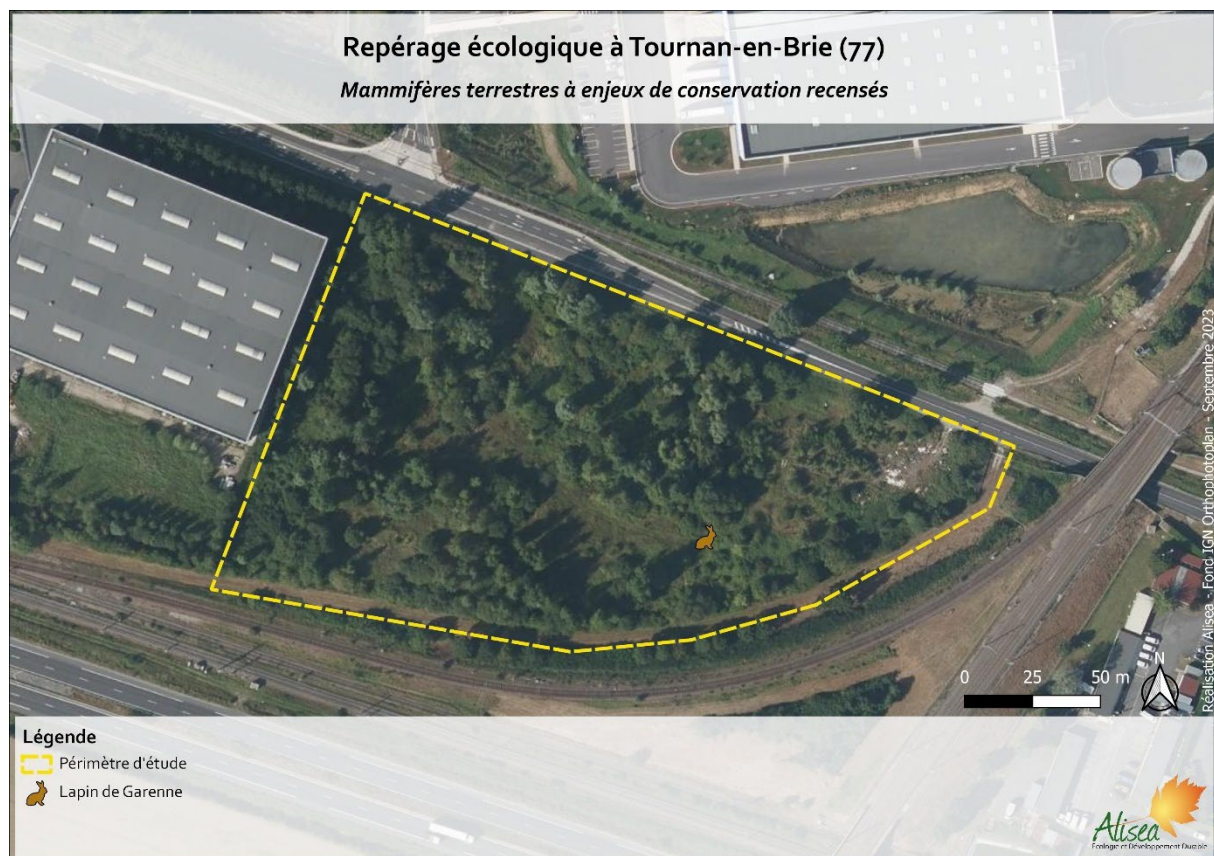


Figure 15 - Mammifères terrestres à enjeux de conservation recensés (Alisea 2023)

3.3.2 Enjeux mammifères terrestres

Une seule espèce de mammifère terrestre à enjeux de conservation : le lapin de garenne. Il est quasi-menacé, mais non protégé. D'autres espèces de mammifères sont potentiellement présentes.

Les enjeux concernant les mammifères terrestres semblent faibles à modérés.

3.4 Mammifères volants (chiroptères)

3.4.1 Résultats

Le passage crépusculaire et nocturne de septembre a permis de mettre en évidence la présence d'une seule espèce de chauves-souris au sein du périmètre d'étude : la Pipistrelle commune.

La Pipistrelle commune est une espèce commune et très ubiquiste : Elle fréquente les milieux boisés, les milieux ouverts, les zones humides et également les secteurs urbanisés où il est possible de l'observer chasser à proximité des éclairages urbains (Tableau 8).

Tableau 8 – Niche écologique utilisée par la Pipistrelle commune

Sites d'hibernation	Espèces
Milieux souterrains (naturels ou artificiels)	/
Bâti	Pipistrelle commune
Arboricoles	Pipistrelle commune
Sites de mise bas	Espèces
Milieux souterrains (naturels ou artificiels)	/
Bâti	Pipistrelle commune
Arboricoles	/
Terrain d'alimentation	Espèces
Bois et forêts	Pipistrelle commune
Milieux semi-ouverts (lisières forestières, clairières, haies, landes)	Pipistrelle commune
Milieux ouverts (cultures et prairies)	Pipistrelle commune
Milieux humides (cours d'eau, plans d'eau, prairies humides)	Pipistrelle commune
Eclairages urbain	Pipistrelle commune

L'activité constatée pour cette espèce lors de l'inventaire était assez faible. La Pipistrelle commune utilise le périmètre d'étude et ses abords pour s'alimenter et/ou transiter entre ses gîtes et les secteurs d'alimentation.

La Pipistrelle commune a été observée en recherche alimentaire sur le périmètre d'étude et ses abords.

L'espèce gîte potentiellement dans les parties les plus boisées du périmètre d'étude (peupleraie/saulaie).

Toutes les espèces de chiroptères sont protégées à l'échelle nationale et présentent donc des enjeux réglementaires. La Pipistrelle commune est considérée comme quasi-menacée en France et en Ile-de-France, et présente donc des enjeux de conservation.

➤ **La Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)**

Directive Habitat	Protection nationale	Liste rouge France	Liste rouge IDF	ZNIEFF IDF
Annexe IV	Article 2	NT	NT	Oui (sous condition)

Cette espèce est la plus anthropophile des chauves-souris. Elle s'installe essentiellement près de l'homme, durant la période estivale, avec une grande variété de gîtes : dans les maisons ou les immeubles, les granges, les garages, les couvertures de toit et les caissons de volets roulants. Elle adopte les nichoirs et, plus rarement, les cavités arboricoles. En hiver, elle se réfugie dans les bâtiments non chauffés, les greniers frais, les lézardes des murs, ainsi que les tunnels, les fortifications et les ponts. Très éclectique, elle peut être observée en chasse un peu partout. Elle montre néanmoins une préférence pour les zones humides, telles que les rivières, les étangs ou les lacs, surtout au printemps. Elle fréquente aussi les lotissements, les jardins et les parcs, ainsi que les secteurs boisés. Elle prospecte souvent autour des éclairages publics.



Photo 14 – Pipistrelle commune
(© Wikipédia / J. de Longe)

Cette espèce a été contactée sur deux des trois points d'écoute (Figure 16). Elle s'alimente au sein du périmètre d'étude. Elle est également susceptible d'y gîter.

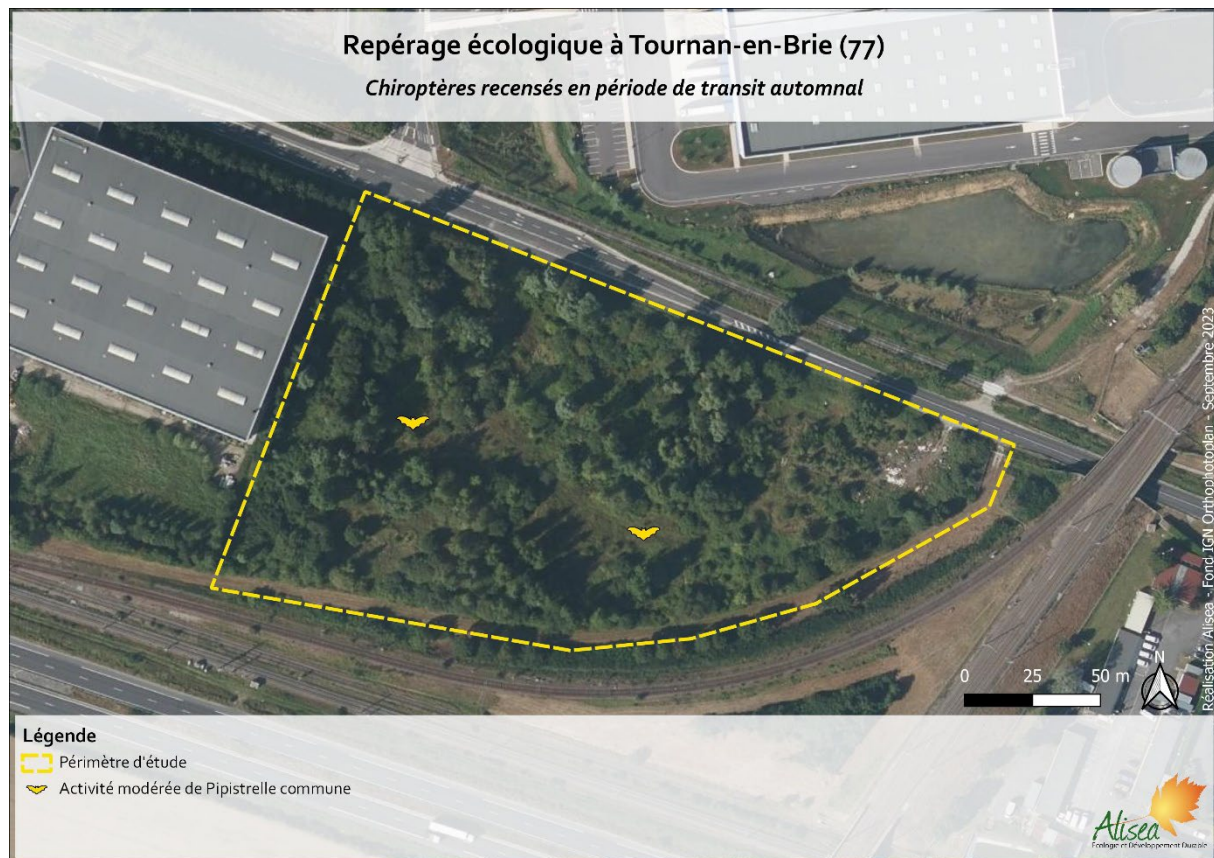


Figure 16 - Espèces recensées au cours de l'écoute active des chiroptères au sein du périmètre d'étude (Alisea 2023)

3.4.2 Enjeux mammifères volants

Une seule espèce protégée et menacée de chauves-souris a été contactée lors du passage nocturne : la Pipistrelle commune. Elle est protégée et quasi-menacée.

Le périmètre d'étude est utilisé par l'espèce pour l'alimentation. Elle est susceptible de gîter dans les zones boisées du périmètre d'étude.

Les enjeux concernant les chiroptères semblent faibles à modérés.

3.5 Herpétofaune

3.5.1 Résultats

Aucune espèce de Reptile et aucune espèce d'Amphibien n'ont été recensées au cours de l'inventaire de terrain réalisé en septembre 2023.

Le périmètre d'étude n'apparaît pas favorable à la reproduction des amphibiens qui dépendent des milieux aquatiques pour cette phase. Toutefois, le périmètre d'étude est potentiellement favorable pour l'estivage et l'hivernage pour certaines espèces. Certaines espèces d'amphibien sont susceptibles de se reproduire sur les bassins qui bordent le nord du périmètre d'étude et d'effectuer le stade terrestre de leur cycle de vie au sein du périmètre d'étude.

Bien qu'aucune espèce de reptile n'ait été recensée, la zone de déchets/dépôt de gravats sur la partie Est du périmètre d'étude semble favorable pour la thermorégulation des reptiles. Certaines espèces telles que le Lézard des murailles sont donc potentiellement présentes.

3.5.2 Enjeux herpétofaune

Au regard des inventaires réalisés et des habitats présents sur le périmètre d'étude, les enjeux concernant l'herpétofaune semblent faibles.

3.6 Insectes

3.6.1 Résultats

L'inventaire de terrain réalisé en septembre 2023 a permis de mettre en évidence la présence de 16 espèces d'insectes au sein du périmètre d'étude.

Lépidoptères

Quatre espèces de Lépidoptères ont été recensées.

Toutes ces espèces sont communes et sont observables dans les milieux fortement perturbés par les activités humaines (Tableau 9).

Tableau 9 - Habitats utilisés par les espèces de Lépidoptères recensées

Habitats	Espèces
Milieus ouverts (prairie, pelouse, milieux rocailleux, garrigues)	Azuré commun, Piéride de la rave, Procris
Milieus abrités (fruticée, haies, lisières, broussailles, prairies buissonnantes, landes)	Piéride du navet
Milieus fermés (bois clairs, bosquets, landes arborées, forêt, ripisylve, clairières et sentiers forestiers)	Piéride du navet
Milieus rudéraux (friches, jachères, cultures, parcs, jardins)	Azuré commun, Piéride de la rave, Piéride du navet, Procris

Aucune des espèces recensées n'est protégée et aucune d'entre-elles n'est considérée comme menacée au regard des listes rouges nationales et régionales.

Odonates

Une seule espèce d'Odonate a été recensée. Cette espèce assez commune en Ile-de-France fréquente principalement les plans d'eau sans ruissellement, particulièrement dans les zones d'accumulation de débris végétaux flottants tels que les tiges de roseaux ou de joncs (Tableau 10). Elle fréquente potentiellement les bassins au nord du périmètre d'étude.

Tableau 10 - Habitats utilisés par les espèces d'Odonates recensées

Habitats	Espèces
Eaux courantes	/
Eaux stagnantes, eaux faiblement courantes	Leste brun
Milieus pionniers	/

Cette espèce n'est ni protégée, ni considérée comme menacée au regard des listes rouges nationales et régionales.

Orthoptères et Dictyoptères

Sept espèces d'Orthoptères et une espèce de Dictyoptères ont été recensées.

Le cortège d'espèces observé est caractéristique des habitats présents sur le périmètre d'étude, à savoir des ourlets nitrophiles et des milieux buissonnants comprenant une strate herbacée.

Ces espèces sont pour la plupart assez communes en Ile-de-France (Tableau 11).

Tableau 11 - Habitats utilisés par les espèces d'orthoptères recensées

Strate végétale	Espèces
Strate arbustive haute (80-200 cm) à très haute (200-700 cm)	/
Strate herbacée très haute (>100 cm) ou arbustive (80-200 cm)	Grande Sauterelle verte, Grillon d'Italie*, Mante religieuse*, Phanéroptère commun
Strate herbacée haute (50-100 cm) à très haute (>100 cm)	Conocéphale gracieux*, Grande Sauterelle verte, Grillon d'Italie*, Mante religieuse*, Phanéroptère commun
Strate herbacée moyenne (10-50 cm) à haute (50-100 cm)	Criquet des pâtures, Conocéphale* gracieux
Strate herbacée basse (<10 cm) à moyenne (10-50 cm)	Criquet duettiste, Decticelle chagrinée
Sol nu majoritaire ou présence de sol nu	/
Litières	Grillon des bois
Anfractuosités dans le sol	/

* : espèces protégées

Parmi les espèces recensées, 3 sont protégées en Ile-de-France et présentent donc des enjeux réglementaires. Aucune des espèces recensées ne présente des enjeux de conservation au regard de leurs statuts de menace.

➤ Le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*)

Directive Habitat	Protection régionale	Liste rouge IDF	ZNIEFF IDF	Tendance en IDF	Statut IDF
	Article 1	LC		↗	AC

Il s'agit d'une espèce méridionale hygrophile et thermophile, en limite nord-occidentale de son aire de répartition. L'espèce est en expansion importante en Île-de-France sur la période 1988-2017. Elle fréquente les milieux marécageux, les fossés et prairies humides, les pelouses et friches calcicoles mésophiles à végétation haute (VOISIN et al., 2002).

Au moins 3 individus ont été entendus de nuit lors du passage réalisé en septembre 2023. Les habitats du périmètre d'étude sont favorables pour l'accomplissement des différentes étapes du cycle de vie de cette espèce.



Photo 16 – Conocéphale gracieux
(©Alisea / V. Champion)

➤ Le Grillon d'Italie (*Oecanthus pellucens*)

Directive Habitat	Protection régionale	Liste rouge IDF	ZNIEFF IDF	Tendance en IDF	Statut IDF
	Article 1	LC		=	AC

Long de 9 à 15 mm, le corps est brunâtre, roussâtre ou grisâtre, aplati et étroit. La tête, positionnée à l'horizontale porte deux antennes filiformes plus longues que le corps. Il vit caché dans les arbres, les buissons, ou les herbes hautes. Les peuvent être observés de juillet à octobre sur des terrains très thermophiles. Il s'installe progressivement en Île-de-France depuis plusieurs années. Il accompagne très régulièrement le cortège d'invertébrés : Mante religieuse, Argiope fasciée, Criquet mélodieux, Criquet des pâtures, Conocéphale gracieux.



Photo 17 – Grillon d'Italie
(©Alisea / N. Moulin)

Au moins 3 individus ont été entendus de nuit lors du passage réalisé en septembre 2023. Les habitats du périmètre d'étude sont favorables pour l'accomplissement des différentes étapes du cycle de vie de cette espèce.

➤ La Mante religieuse (*Mantis religiosa*)

Directive Habitat	Protection régionale	Liste rouge IDF	ZNIEFF IDF	Tendance en IDF	Statut IDF
	Article 1	LC		↗	AC

Cet insecte spectaculaire se développe dans les milieux de pelouses sèches des coteaux et des plateaux calcaires, dans les landes sablonneuses xériques, les ourlets calcicoles, les grandes clairières des forêts sèches. Secondairement, on peut la rencontrer dans les milieux humides (pelouses mésophiles, marais), pourvus qu'ils soient chauds. Espèce méditerranéenne, elle est en limite nord-occidentale de son aire de répartition. Elle peut être menacée par la disparition des friches.



Photo 18 - Mante religieuse
(©Alisea/N.Moulin)

Deux individus ont été observés lors du passage réalisé en septembre 2023. Les habitats du périmètre d'étude sont favorables pour l'accomplissement des différentes étapes du cycle de vie de cette espèce.

Autres insectes

Deux espèces d'Hyménoptères ont été recensées dans le cadre de cet inventaire : La Guêpe commune et le Frelon européen.

Il s'agit d'espèces très communes en Ile-de-France et aucune d'entre-elles ne présente des enjeux réglementaires et de conservation.

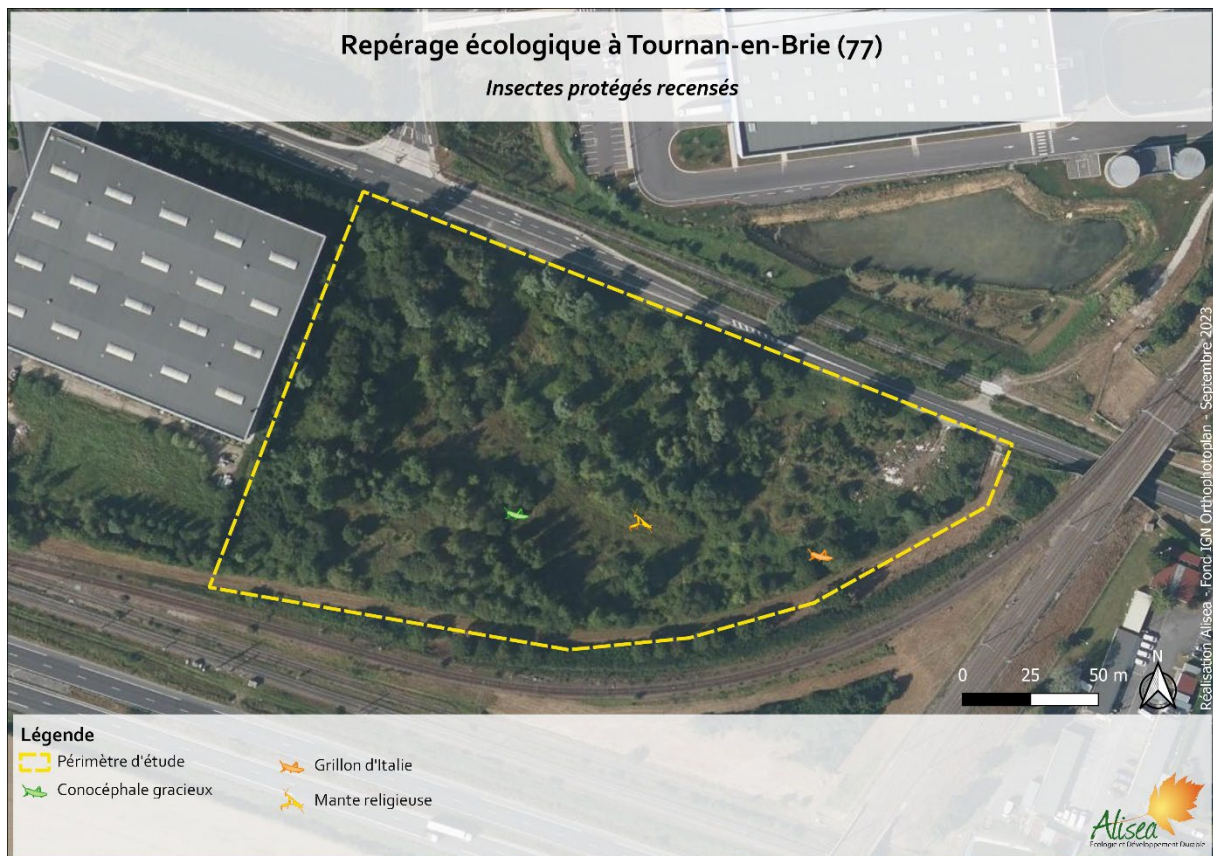


Figure 17 - Insectes à enjeux réglementaires recensés (Alisea 2023)

3.6.2 Enjeux insectes

Avec 16 espèces d'insectes dont 3 protégées recensées au sein du périmètre d'étude, les enjeux concernant l'entomofaune semblent faibles à modérés.

3.7 Synthèse des enjeux et des contraintes réglementaires par groupe

Groupe	Nombre d'espèces recensées	Nombre d'espèces à enjeux réglementaires	Nombre d'espèces à enjeux de conservation	Enjeux*
Flore et habitats	88	0	0	Faibles
Avifaune (période de migration)	21	13	5**	Faibles à modérés
Mammifères terrestres	1	0	1	Faibles à modérés
Chiroptères	1	1	1	Faibles à modérés
Herpétofaune	0	0	0	Faibles
Insectes	16	3	0	Faibles à modérés

* : sur la base d'inventaires réalisés en septembre 2023

** : en considérant la période de nidification.

4 ANNEXES

ANNEXE 1 - LISTE DE LA FLORE	49
ANNEXE 2 - LISTE DE L'AVIFAUNE	53
ANNEXE 3 - LISTE DES MAMMIFERES	53
ANNEXE 4 - LISTE DES INSECTES	54

Annexe 1 - Liste de la flore

CD Nom	Nom taxon	Nom vernaculaire	Indigène	Rar. IDF	Cot. UICN Nat.	Cot. UICN IDF	Prot./ Dir.- Hab.	Cot. EEE IDF	Dét. ZNIEFF	Ar_ZH
79734	<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre, Acérais	Indigène	CCC	LC	LC				
79908	<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus	Indigène	CCC	LC	LC				
80417	<i>Agrimonia procera</i> Wallr., 1840	Aigremoine élevée, Aigremoine odorante	Indigène	AC	LC	LC				
83912	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé, Ray-grass français	Indigène	CCC	LC	LC				
84061	<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu	Indigène	CCC	LC	LC				
84279	<i>Asparagus officinalis</i> L., 1753	Asperge officinale	Indigène	CC	LC	LC				
86087	<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Chlorette, Chlore perfoliée	Indigène	AC	LC	LC				
86305	<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois, Brome des bois	Indigène	CCC	LC	LC				
87227	<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth, 1788	Calamagrostide épigéios, Roseau des bois	Indigène	CC	LC	LC				
88905	<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	Laîche des bois	Indigène	CCC	LC	LC				
89304	<i>Castanea sativa</i> Mill., 1768	Châtaignier, Châtaignier commun	Indigène	CC	LC	LC				
89579	<i>Centaurea decipiens</i> Thuill., 1799	Centaurée de Debeaux	Indigène	CC	LC	LC				
89840	<i>Centaurium erythraea</i> Rafn, 1800	Petite centaurée commune, Erythrée	Indigène	CC	LC	LC				
90681	<i>Chenopodium album</i> L., 1753	Chénopode blanc, Senouisse	Indigène	CCC	LC	LC				
91289	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs	Indigène	CCC	LC	LC				
91382	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des marais, Bâton du Diable	Indigène	CC	LC	LC				Ar_ZH
91430	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	Indigène	CCC	LC	LC				
91886	<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux	Indigène	CCC	LC	LC				
91912	<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	Sariette commune, Grand Basilic	Indigène	CC	LC	LC				
92501	<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine	Indigène	CCC	LC	LC				
159937	<i>Cornus sericea</i> L., 1771		Planté/cultivé	.	NA		Liste d'alerte			
92876	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai	Indigène	CCC	LC	LC				

CD Nom	Nom taxon	Nom vernaculaire	Indigène	Rar. IDF	Cot. UICN Nat.	Cot. UICN IDF	Prot./ Dir.- Hab.	Cot. EEE IDF	Dét. ZNIEFF	Ar_ZH
93308	<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	Gaillet croisette, Croisette commune	Indigène	CC	LC	LC				
93860	<i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753	Crételle	Indigène	AC	LC	LC				
94207	<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	Indigène	CCC	LC	LC				
94503	<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte	Indigène	CCC	LC	LC				
96180	<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute	Indigène	CCC	LC	LC				Ar. ZH
96271	<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	Épilobe à tige carrée, Épilobe à quatre angles	Indigène	CCC	LC	LC				
96739	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle, Érigéron annuel	Eurynaturalisé	C	NA			Potentielles implantées		
96749	<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada	Eurynaturalisé	CCC	NA					
609982	<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Bonnet-d'évêque	Indigène	CCC	LC	LC				
97434	<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau	Indigène	CCC	LC	LC				Ar. ZH
98921	<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun	Indigène	CCC	LC	LC				
99366	<i>Galium album</i> Mill., 1768	Gaillet dressé	Indigène	CCC	LC	LC				
100104	<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium à feuilles molles	Indigène	CCC	LC	LC				
100310	<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre	Indigène	CCC	LC	LC				
101210	<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Picride fausse Vipérine	Indigène	CCC	LC	LC				
101300	<i>Heraclium sphondylium</i> L., 1753	Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce	Indigène	CCC	LC	LC				
103316	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	Indigène	CCC	LC	LC				
103375	<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée	Indigène	CCC	LC	LC				
610646	<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Herbe de saint Jacques	Indigène	CCC	LC	LC				
104160	<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	Jonc aggloméré	Indigène	C	LC	LC				Ar. ZH
104214	<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque	Indigène	CC	LC	LC				Ar. ZH
104775	<i>Lactuca scariola</i> L., 1756	Laitue scariole, Escarole	Indigène	CCC	LC	LC				
106653	<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée	Indigène	CCC	LC	LC				
107207	<i>Malus domestica</i> Borkh., 1803	Pommier cultivé	Sans objet	.						
107649	<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline, Minette	Indigène	CCC	LC	LC				

CD Nom	Nom taxon	Nom vernaculaire	Indigène	Rar. IDF	Cot. UICN Nat.	Cot. UICN IDF	Prot./ Dir.- Hab.	Cot. EEE IDF	Dét. ZNIEFF	Ar_ZH
107711	<i>Medicago sativa L., 1753</i>	Luzerne cultivée	Indigène	CC	LC	LC				
107886	<i>Melilotus albus Medik., 1787</i>	Mélilot blanc	Indigène	C	LC	LC				
108168	<i>Mentha suaveolens Ehrh., 1792</i>	Menthe à feuilles rondes	Indigène	CC	LC	LC				Ar. ZH
108996	<i>Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764</i>	Myosotis des champs	Indigène	CCC	LC	LC				
109845	<i>Odontites vernus (Bellardi) Dumort., 1827</i>	Odontite rouge, Euphrase rouge	Indigène	CC	LC	LC				
111289	<i>Origanum vulgare L., 1753</i>	Origan commun	Indigène	CCC	LC	LC				
112410	<i>Parietaria judaica L., 1756</i>	Pariétaire des murs, Pariétaire de Judée, Pariétaire diffuse	Indigène	CC	LC	LC				
112463	<i>Parthenocissus inserta (A.Kern.) Fritsch, 1922</i>	Vigne-vierge commune	Eurynaturalisé	AC	NA			Avérées implantées		
112550	<i>Pastinaca sativa L., 1753</i>	Panais cultivé, Pastinacier	Indigène	CCC	LC	LC				
113474	<i>Picris hieracioides L., 1753</i>	Picride éperviaire, Herbe aux vermisseaux	Indigène	CCC	LC	LC				
113842	<i>Plantago coronopus L., 1753</i>	Plantain Corne-de-cerf, Plantain corne-de-bœuf, Pied-de-corbeau	Indigène	C	LC	LC				
113893	<i>Plantago lanceolata L., 1753</i>	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	Indigène	CCC	LC	LC				
113904	<i>Plantago major L., 1753</i>	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	Indigène	CCC	LC	LC				
114416	<i>Poa trivialis L., 1753</i>	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre	Indigène	CCC	LC	LC				
114658	<i>Polygonum aviculare L., 1753</i>	Renouée des oiseaux, Renouée Traînasse	Indigène	CCC	LC	LC				
115145	<i>Populus nigra L., 1753</i>	Peuplier commun noir, Peuplier noir	Indigène	AC	LC	DD				Ar. ZH
115156	<i>Populus tremula L., 1753</i>	Peuplier Tremble	Indigène	CCC	LC	LC				
115168	<i>Populus x canescens (Aiton) Sm., 1804</i>	Peuplier grisard, Peuplier gris de l'Oise	Eurynaturalisé	C?						
115624	<i>Potentilla reptans L., 1753</i>	Potentille rampante, Quintefeuille	Indigène	CCC	LC	LC				
116043	<i>Prunus avium (L.) L., 1755</i>	Merisier vrai, Cerisier des bois	Indigène	CCC	LC	LC				
613805	<i>Prunus cerasifera f. atropurpurea Diffel</i>	Myrobolan à feuillage rouge	Planté/cultivé	.						
116142	<i>Prunus spinosa L., 1753</i>	Épine noire, Prunellier, Pelossier	Indigène	CCC	LC	LC				
116392	<i>Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800</i>	Pulicaire dysentérique	Indigène	CC	LC	LC				Ar. ZH
116759	<i>Quercus robur L., 1753</i>	Chêne pédonculé, Gravelin	Indigène	CCC	LC	LC				
118073	<i>Rosa canina L., 1753</i>	Rosier des chiens, Rosier des haies	Indigène	C?	LC	LC				

CD Nom	Nom taxon	Nom vernaculaire	Indigène	Rar. IDF	Cot. UICN Nat.	Cot. UICN IDF	Prot./ Dir.- Hab.	Cot. EEE IDF	Dét. ZNIEFF	Ar_ZH
119097	<i>Rubus fruticosus L., 1753</i>	Ronce commune	Indigène	CCC		LC				
119550	<i>Rumex obtusifolius L., 1753</i>	Patience à feuilles obtuses, Patience sauvage	Indigène	CCC	LC	LC				
119915	<i>Salix alba L., 1753</i>	Saule blanc, Saule commun	Indigène	CC	LC	LC				Ar_ZH
119977	<i>Salix caprea L., 1753</i>	Saule marsault, Saule des chèvres	Indigène	CCC	LC	LC				
122630	<i>Senecio inaequidens DC., 1838</i>	Séneçon sud-africain	Eurynaturalisé	AC	NA			Potentielles implantées		
124164	<i>Solidago canadensis L., 1753</i>	Solidage du Canada, Gerbe-d'or	Eurynaturalisé	C	NA			Avérées implantées		
125014	<i>Stellaria media (L.) Vill., 1789</i>	Mouron des oiseaux, Morgeline	Indigène	CCC	LC	LC				
125474	<i>Tanacetum vulgare L., 1753</i>	Tanaisie commune, Sent-bon	Indigène	CC	LC	LC				
126859	<i>Torilis japonica (Houtt.) DC., 1830</i>	Torilis faux-cerfeuil, Grattau	Indigène	CCC	LC	LC				
127439	<i>Trifolium pratense L., 1753</i>	Trèfle des prés, Trèfle violet	Indigène	CCC	LC	LC				
127454	<i>Trifolium repens L., 1753</i>	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	Indigène	CCC	LC	LC				
127613	<i>Tripleurospermum inodorum (L.) Sch.Bip., 1844</i>	Matricaire inodore	Indigène	CCC	LC	LC				
128175	<i>Ulmus minor Mill., 1768</i>	Petit orme, Orme cilié	Indigène	CCC	LC	LC				
128268	<i>Urtica dioica L., 1753</i>	Ortie dioïque, Grande ortie	Indigène	CCC	LC	LC				
128754	<i>Verbena officinalis L., 1753</i>	Verveine officinale	Indigène	CCC	LC	LC				
129087	<i>Viburnum opulus L., 1753</i>	Viorne obier, Viorne aquatique	Indigène	CC	LC	LC				

Annexe 2 - Liste de l'avifaune

CD_NOM TAXREF	ESPECES		Directive Oiseaux (Annexe I)	Protection nationale	Liste rouge France 2016	ZNIEFF IDF 2018	Conditions ZNIEFF	Rareté Migrateur IDF 2013	Enjeux de conservation en période de migration
	Nom latin	Nom vernaculaire							
3978	<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet		Article 3				TC	Faible
3941	<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise		Article 3				C	Faible
1966	<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert			NA	X**	> 700 ind.		Faible
4494	<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours		Article 3				C	Faible
4503	<i>Corvus corone</i>	Corneille noire						TC	Faible
4516	<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet			NA			TC	Faible
4257	<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire		Article 3	NA			TC	Faible
3059	<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule d'eau			NA			C	Faible
4466	<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes						PC	Faible
2506	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré		Article 3	NA	X**	> 25 ind.	PC	Faible
459478	<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre		Article 3	DD			C	Faible
3696	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique		Article 3	DD			C	Faible
889047	<i>Linaria cannabina</i>	Linotte mélodieuse		Article 3	NA			C	Faible
4117	<i>Turdus merula</i>	Merle noir			NA			TC	Faible
534742	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue		Article 3	NA			TC	Faible
3764	<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière		Article 3	NA			TC	Faible
4474	<i>Pica pica</i>	Pie bavarde							Faible
3424	<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier			NA			TC	Faible
4564	<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres		Article 3	NA			TC	Faible
4280	<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce		Article 3	NA			TC	Faible
4001	<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier		Article 3	NA			TC	Faible

Annexe 3 - Liste des mammifères

Mammifères terrestres

CD_NOM TAXREF	ESPECES		Directive Habitats (Annexes II, IV et V)	Protection nationale	Liste rouge France 2017	ZNIEFF IDF 2018	TVB IDF	Rareté IDF Cettia	Enjeux de conservation
	Nom latin	Nom vernaculaire							
61714	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de Garenne			NT			C	Modéré

Chiroptères

CD_NOM TAXREF	ESPECES		Directive Habitats (Annexes II, IV et V)	Protection nationale	Liste rouge France 2017	Liste rouge IDF 2017	ZNIEFF IDF 2018	Enjeux de conservation
	Nom latin	Nom vernaculaire						
60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	IV	Article 2	NT	NT	X+	Modéré

Annexe 4 - Liste des insectes

Hyménoptères

CD_NOM TAXREF	ESPECES		Protection nationale	Protection régionale 1993	Liste rouge européenne 2014	Statut de rareté IDF	ZNIEFF IDF 2020	Enjeux de conservation
	Nom latin	Nom vernaculaire						
52886	<i>Vespa crabro</i>	Frelon européen				C		Faible
52902	<i>Vespa vulgaris</i>	Guêpe commune						Faible

Lépidoptères

CD_NOM TAXREF	ESPECES		Directive Habitats (Annexes II, IV et V)	Protection nationale	Protection régionale 1993	Liste rouge France 2012	Liste rouge IDF 2016	ZNIEFF IDF 2019	Rareté IDF 2016	Enjeux de conservation
	Nom latin	Nom vernaculaire								
53623	<i>Coenonympha pamphilus</i>	Procris				LC	LC		C	Faible
54279	<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré commun				LC	LC		C	Faible
219833	<i>Pieris napi</i>	Piéride du navet				LC	LC		C	Faible
219831	<i>Pieris rapae</i>	Piéride de la rave				LC	LC		C	Faible

Odonates

CD_NOM TAXREF	ESPECES		Directive Habitats (Annexes II, IV et V)	Protection nationale	Protection régionale 1993	Liste rouge France 2016	Liste rouge IDF 2014	ZNIEFF IDF 2019	Rareté IDF CETTIA	Enjeux de conservation
	Nom latin	Nom vernaculaire								
65192	<i>Sympecma fusca</i>	Leste brun				LC	LC	X (Paris, petite couronne et autochtonie)	AC	Faible

Orthoptères et Dictyoptères

CD_NOM TAXREF	ESPECES		Directive Habitats (Annexes II, IV et V)	Protection régionale 1993	Liste rouge IDF	Tendance régionale de 1997 à 2017	ZNIEFF IDF 2019	Rareté IDF	Enjeux de conservation
	Nom latin	Nom vernaculaire							
971791	<i>Gomphocerippus brunneus</i>	Criquet duettiste			LC	=		AC	Faible
837869	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures			LC	=		C	Faible
65882	<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux		Article 1	LC	↗		AC	Faible
65932	<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois			LC	=		C	Faible
65944	<i>Oecanthus pellucens</i>	Grillon d'Italie		Article 1	LC	=		AC	Faible
65613	<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun			LC	=		AC	Faible
65697	<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle chagrinée			LC	?		AC	Faible
65774	<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande sauterelle verte			LC	=		CC	Faible
65839	<i>Mantis religiosa</i>	Mante religieuse		Article 1	LC	↗		AC	Faible

5 LISTE DES ACRONYMES

Liste rouge (UICN) : **RE** : disparue au niveau régional, **CR** : en danger critique, **EN** : en danger, **VU** : vulnérable, **NT** : quasi-menacé, **LC** : préoccupation mineure, **DD** : données insuffisantes, **NA** : non applicable, **NE** : non évaluée

Rareté : O : occasionnel, TR/RR : très rare, R : rare, PC : peu commun, AC : assez commun, C : commun, TC/CC : très commun, CCC : extrêmement commune, S : sédentaire

ZNIEFF : X* : déterminante de ZNIEFF sous conditions

Statut en IDF : Indigène = naturellement présente en Ile-de-France, Eurynaturalisée = Plante non indigène ayant colonisé un territoire nouveau à grande échelle (s'il occupe, ou a occupé jadis, au minimum 10 % du territoire ou s'il a colonisé la majeure partie de ses habitats potentiels (même si ceux-ci sont rares)), Subspontanée = Les taxons subspontanés sont des plantes volontairement introduites par l'Homme pour la culture, l'ornement, la revégétalisation des bords de routes, etc. et qui, échappés de leur culture initiale, sont capables de se maintenir sans nouvelle intervention humaine mais sans s'étendre et en ne se mêlant peu ou pas à la flore indigène

Règlement cueillette : R. C. = taxon inscrit dans l'Arrêté du 13 octobre 1989 (Journal officiel du 10 décembre 1989) modifié par l'arrêté du 5 octobre 1992 (Journal officiel du 26 octobre 1992) relatif à la liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire

Prot = Appartenance éventuelle du taxon à la liste de protection nationale avec distinction des annexes ou Appartenance éventuelle du taxon à la liste de protection régionale

Dir-hab = Appartenance éventuelle du taxon à une des listes de la directive Faune Flore-Habitats avec distinction de son appartenance aux différentes annexes

CO = Appartenance éventuelle du taxon à une liste de restriction de cueillette départementale

Det ZNIEFF = Appartenance éventuelle du taxon à la liste ZNIEFF en Île-de-France (Filoche et al., 2016)

Cotation régionales EEE = Voir description au §2.2

Ar_ZH = Appartenance du taxon à la liste des taxons déterminants zones humides au niveau national (annexe 2 de l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement)

6 GLOSSAIRE

Acidicline	Qui se développe sur des substrats légèrement acides Qui marque une préférence non exclusive pour les substrats acides
Allochtone	Se dit d'un taxon, d'une population ou d'un groupement rencontré dans un territoire biogéographique donné, bien qu'il n'en soit pas originaire.
Amphibien	Classe de Vertébrés, aptes à la fois à la vie en milieu terrestre et aquatique qui regroupe les groupes des Urodèles (Salamandres, Tritons) et des Anoures (Grenouilles, Crapauds).
Anoure	Ordre d'Amphibiens dont les adultes sont généralement dépourvus d'une queue. Ils sont représentés par les grenouilles et les crapauds.
Anthropique	Se dit de l'intervention, directe ou indirecte, actuelle ou passée, de l'homme sur les milieux et les êtres vivants associés
Avifaune	Désigne l'ensemble des espèces d'oiseaux
Bassin sédimentaire	Relative dépression de la croûte terrestre située sur un continent émergé, un plateau continental, ou encore dans un océan et qui recueille des quantités relativement importantes de matériaux sédimentaires qui se transforment ensuite petit à petit en couches stratifiées de roches sédimentaires.
Biocide	Se dit d'une substance ou d'un produit intentionnellement préparé, dont l'effet est mortel sur certains organismes vivants.
Biodiversité	Concept général qui recouvre la pluralité et la variété du monde du vivant à plusieurs niveaux : génétique, spécifique, écosystémique
Biotope	Ensemble des facteurs physico-chimiques caractérisant un écosystème ou une station (sol, climat, topographie,...)
Bisannuelle	Se dit d'une plante qui effectue son cycle biologique au cours d'une période comprise entre un et deux ans, et ne fructifiant que la 2ème année.
Chiroptères	Ordre regroupant les mammifères volants (Chauves-souris)
Coléoptères	Ordre d'insectes regroupant les scarabées, coccinelles...
Entomofaune	Ensemble des peuplements d'insectes présents dans une écosystème ou une région donnée.
Espèce	Ensemble de tous les individus d'aspect semblable ayant en commun des caractères qui les distinguent au sein d'un même genre et capables d'engendrer des individus féconds
Eutrophe	Se dit d'un milieu naturel ou d'un sol riche en éléments nutritifs, généralement non ou faiblement acide et permettant une forte activité biologique
Faune	Désigne l'ensemble des espèces animales constituant un peuplement, d'une région ou d'une époque géologique donné
Flore	Ensemble des espèces de plantes constituant une communauté végétale propre à un habitat ou un écosystème donné
Formation végétale	Groupement végétal de physiologie homogène (prairie, bois, lande,...)
Gagnage	Action pour les animaux d'aller chercher de la nourriture
Herpétofaune	Ensemble des peuplements de reptiles présents dans une écosystème ou une région donnée.
Hibernaculum	Cavité sous l'écorce ou tout autre abri dans lequel un animal de petite taille se réfugie pour passer la période hivernale.
Hydrologie	Discipline qui étudie les caractéristiques biogéochimiques et physiques des eaux continentales.
Hydrologique	Se rapporte aux phénomènes de circulation de l'eau.
Hygrophile	Qui a besoin de fortes quantités d'eau tout au long de son développement
Indigène	Se dit d'un taxon se trouvant naturellement dans le territoire considéré

Lépidoptères rhopalocères	Ordre d'insectes regroupant les Papillons diurnes
Macrohétérocères diurnes	Ordre d'insectes regroupant les Zygènes, Écailles...
Mésophile	Désigne une espèce ou une communauté croissant dans un biotope au sol neutre sous des conditions moyennes de températures et d'humidité
Mésotrophe	Se dit d'un milieu naturel ou d'un sol moyennement riche en éléments nutritifs, modérément acide et permettant une activité biologique moyenne
Migration prénuptiale	Migration ayant lieu avant la période de reproduction
Migration postnuptiale	Migration ayant lieu après la période reproduction
Mitage	Dissémination, contrôlée ou non, de constructions en périphérie d'agglomération
Nitrophile	Qui croît sur des sols riches en nitrates
Odonates	Ordre d'insectes regroupant les Libellules et les Demoiselles
Oligo-mésotrophe	Se dit d'un milieu plus riche en éléments nutritifs qu'un milieu oligotrophe, mais un peu moins riche qu'un milieu mésotrophe
Oligotrophe	Se dit d'un milieu naturel ou d'un sol très pauvre en éléments nutritifs, très acide et ne permettant qu'une activité biologique réduite
Orthophotoplan	Images aériennes ou satellitaires de la surface terrestre rectifiées géométriquement et égalisées radiométriquement. Ces images se présentant sous forme de dalles couvrant une zone de la Terre peuvent être géoréférencées dans n'importe quel système de coordonnées. Elles servent de fonds cartographiques dans les Systèmes d'information géographique (SIG).
Orthoptères	Ordre d'insectes regroupant les criquet, grillons, sauterelles...
Pédologie	Science dont l'objet est l'étude de la genèse, de la structure et de l'évolution des sols.
Pédologique	Désigne ce qui concerne les sols et leur transformation par l'action des facteurs écologiques.
Phyto-écologie	Écologie végétale
Rudérale	Se dit d'un taxon ou d'un groupement caractéristique des milieux anthropisés tels que les décombres
Rudéralisation	Modification d'un milieu ou d'une végétation, liée à la présence actuelle ou passée de l'homme
Saproxylique	Espèce qui dépend de la décomposition du bois et y contribue pour au moins une étape de son cycle de développement
Sédiment	Ensemble de particules en suspension dans l'eau, l'atmosphère ou la glace et qui a fini par se déposer sous l'effet de la pesanteur, souvent en couches ou strates successives.
Station	Étendue de terrain, de superficie variable, homogène dans ses conditions physiques et biologiques (mésoclimat, topographie, composition floristique et structure de la végétation spontanée)
Taxon	Unité systématique telle qu'une espèce, une sous-espèce, une variété, un genre, une famille,...
Thermophile	Propriété des espèces dont l'optimum écologique est à des température élevées
Urodèles	Ordre d'Amphibiens dont les adultes présentent généralement une queue. Ils sont représentés par les salamandres et les tritons.

7 BIBLIOGRAPHIE

HABITATS NATURELS / FLORE

ARNAL G. - 1996 – Les plantes protégées d'Ile-de-France, Collection Parthénope, 349 p.

Arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides ; notamment l'annexe 2 fixant la liste des habitats et des espèces indicatrices de zone humide.

Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire (version consolidée au 08 juin 2013).

Arrêté du 11 mars 1991 fixant la liste des espèces végétales protégées en région Ile-de-France

BARDAT J. et al. – 2004 – Prodrome des végétations de France - Publications du Muséum, 171 p.

BISSARDON M., GUIBAL L., RAMEAU J.C. – non daté – CORINE Biotope : version originale, types d'habitats français – ENGREF, ATEN, 175 p.

BOURNÉRIAS M., ARNAL G. & BOCK C. - 2001 – Guide des groupements végétaux de la région parisienne – Belin, Paris, 640 p.

Cahiers habitats Natura 2000 - <http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000>

Commission européenne (DG XI) - 1997 - Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne, version EUR15 -109 p.

Conservatoire botanique national du Bassin parisien (2020) : Catalogue de la flore vasculaire d'Ile-de-France (version 2020), document indiquant les statuts de rareté, de menace et ainsi que le caractère déterminant de ZNIEFF pour chaque espèce.

Liste rouge des espèces menacées d'Ile-de-France – La flore vasculaire.

FERNEZ T., LAFON P., HENDOUX F. (coord.) – 2015 - Guide des végétations remarquables de la région Ile-de-France. CBNBP/DRIE, Paris – 2 Volumes : Méthodologie, 68 p. Manuel pratique, 224 p.

JULVE PH. - 1993 - Synopsis phytosociologique de la France (communautés de plantes vasculaires) - Lejeunia Nouvelle série n°140, 100 p.

LAMBINON J. et al. –1992- Nouvelle flore de la Belgique, du grand-duché du Luxembourg, du nord de la France et des régions voisines –4ème édition – Editions du patrimoine du jardin botanique national de Belgique – Meise, 1992, 1092 p.

MNHN/CBN PORQUEROLLES – 1995 – Livre rouge de la flore menacée de France – Tome 1 : Espèces prioritaires. ME/DNP, 486 p + annexes

MULLER S. (coordinateur) – 2004 – Plantes invasives en France – Publications du Muséum, 168 p.

Site de l'INPN, notamment les fiches ZNIEFF pour d'éventuelles données connues sur le site ou à proximité - <http://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees>

Site du Conservatoire Botanique du Bassin Parisien (CBNBP) pour les connaissances régionales sur le patrimoine naturel (répartition, statuts,...) <http://cbtnp.mnhn.fr/cbtnp/>

Site TELA BOTANICA pour les connaissances nationales sur la répartition et l'écologie des espèces inventoriées sur le site - <http://www.tela-botanica.org/>

AVIFAUNE

DEWULF L., ZUCCA M., ARB IDF, 2018, Réactualisation de la Liste rouge régionale des Oiseaux nicheurs d'Île-de-France JONSSON.L, 1994., Les Oiseaux d'Europe », 1994, 558p ;

ISSA. N. & MULLER Y. coord. (2015). Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.

LE MARECHAL, LESSAFFRE & LALOI, « Les oiseaux d'Île-de-France, Nidification, migration, hivernage », Delachaux et Niestlé, 2013. Ouvrage précisant l'indice de rareté des oiseaux en Ile-de-France,

NATURESSONNE, Atlas départemental des oiseaux nicheurs de l'Essonne, période 2004-2013, 2016

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.

www.oiseaux.net

Guides sonores :

ROCHE.JC, Les oiseaux d'Europe, Éditions Sitelles

BOSSUS, A. & CHARRON, F., 2014, Les chants oiseaux d'Europe occidentale, Delachaux et Niestlé, ISBN : 978-2-603-02003-6

AMPHIBIENS ET REPTILES

ACEMAV., 2005 - Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg.

ACEMAV., Guide sonore des amphibiens,

JOHAN H., RIVALLIN P. TAQARORT M., (2022) – Évaluation des Amphibiens et Reptiles d'Île-de-France pour l'élaboration d'une Liste Rouge Régionale - Dossier de synthèse pour l'obtention du label de l'UICN France et la validation du CSRPN. Période d'évaluation 2000–2020. Agence Régionale pour la Biodiversité en Île-de-France – Société Herpétologique de France. 23 p.

MIAUD.C, MURATET.J., 2004, Identifier les œufs et les larves des amphibiens de France, INRA Éditions, 200 p.

MURATET.J., Identifier les amphibiens de France métropolitaine

UICN France, MNHN, & SHF (2015). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France.

MAMMIFERES

ARTHUR L. & LEMAIRE M., 2009. - Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.

BARATAUD M., 1996.- Ballades dans l'in audible. Sittelle, Mens. 48 p.

LOÏS G., JULIEN J.-F. & DEWULF L., 2017. Liste rouge régionale des chauves-souris d'Île-de-France. Pantin: Natureparif. 152 p

Plan national d'actions en faveur des Chiroptères, 2016 – 2025, 83 p.

Plan régional d'actions pour la sauvegarde des Chauves-souris, 2012 – 2016, 153 p.

UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France.

INSECTES

BARAUD, J., 1992. Coléoptères Scarabaeoidea d'Europe. Faune de France, France et régions limitrophes. Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles, Paris, Vol. 78, 440 p.

BOUDOT JP., DOUCET G., GRAND D., 2019. Cahier d'identification des Libellules de France, Belgique, Luxembourg et Suisse – Deuxième édition. Biotope, Mèze (collection Cahier d'identification), 152 p.

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine naturel (CSRPN ÎdF) et Direction Régionale de l'Environnement d'Île-de-France (DIREN ÎdF), 2002. Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Île-de-France. Cachan, éditions Direction Régionale de l'Environnement d'ÎdF. 204 p.

Déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des Odonates Île-de-France 2013-2017, 86 p.

DEWULF L. & HOUARD X. (coord.), 2016. Liste rouge régionale des Rhopalocères et des Zygènes d'Île-de-France. Natureparif – Office pour les insectes et leur environnement – Association des Lépidoptéristes de France. Paris. 88 p.

DIJKSTRA, K-D., 2006. Field guide to the Dragonflies of Britain and Europe. British Wildlife Publishing. 320 p.

DOMMANGET, J.-L., 2011. Les Odonates de la région Île-de-France : État des connaissances, diversité et originalité, évolution et menaces (Résumé). Conseil Régional d'Île-de-France et Société française d'Odonatologie (Bois-d'Arcy), document non publié, 11 p.

HOUARD X. & MERLET F. (coord.), 2014. Liste rouge régionale des libellules d'Île-de-France. Natureparif – Office pour les insectes et leur environnement – Société française d'Odonatologie. Paris. 80 p.

HOUARD X. & JOHAN H. (coord.), 2021. Liste rouge régionale des Orthoptéroïdes d'Île-de-France. Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France – Office pour les insectes et leur environnement. Paris. 84 p.

LAFRANCHIS, T., 2000. Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze. 448 p.

LAFRANCHIS, T., 2007. Papillons d'Europe. Diathéo. 379 p.

MANIL, L., HENRY, P.-Y., 2007. Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STREF) – Suivi Temporel des Insectes Communs (STIC). Muséum National d'Histoire naturelle de Paris et les Lépidoptéristes parisiens, Paris, France, 10 p.

MOULIN N., JOLIVET S., MÉRIGUET B. & ZAGATTI P., 2007. Méthodologie de suivis scientifiques des espèces patrimoniales (faune) sur le territoire du Parc naturel régional du Vexin français – Entomofaune. OPIE – PNR Vexin français. 61 p. + Annexes.

MOUSSUS J.P., LORIN T., COOPER A., 2019. Guide pratique des Papillons de France. Delachaux et Niestlé, Paris, 416 p.

Plan national d'actions en faveur des Papillons de jour, 2018 – 2028, 64 p.

Plan national d'actions en faveur des Libellules, 2020- - 2030, 68 p.

PORTEVIN, G., 1929-1935. Histoire Naturelle des Coléoptères de France. Lechevalier, Paris, 4 volumes.

ROBINEAU, R. (Coord.), 2007. Guide des papillons nocturnes de France – Les guides naturalistes. Delachaux et Niestlé. 288 p.

SARDET E., ROESTI C., BRAUD Y., 2015. Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze, (collection Cahier d'identification), 304 p.

TOLMAN, T. & LEWINGTON, R., 2009. Guide des papillons d'Europe et d'Afrique du Nord – Les guides naturalistes. Delachaux et Niestlé. 384 p.

UICN France, MNHN, OPIE & SEF (2014). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, France.

VOISIN, J-F. (Coord.), 2003. Atlas des Orthoptères (Insecta : Orthoptera) et des Mantidés (Insecta : Mantodea) de France. Patrimoines naturels, 60 : 104 p.

WARING, P. & TOWNSEND, M., 2003. Field guide to the Moths of Great Britain and Ireland. BWP. 432 p.

WENDLER, A. & NÜß, J-H., 1997. Libellules, Guide d'identification des libellules de France, d'Europe septentrionale et centrale. SFO, 130 p.

ZONES HUMIDES

BAIZE, D & DUCOMMUN, Ch, 2017 - Reconnaître les sols de zones humides - difficultés d'application des textes réglementaires, Étude et Gestion des Sols